



**COMPTES
CONSOLIDES
2010**

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	2010	2009
Chiffre d'affaires	3	9 104	8 529
Autres produits de l'activité		45	61
Coût des produits et services vendus		(7 824)	(7 508)
Marge brute		1 326	1 082
Frais de recherche et développement		(354)	(346)
Frais commerciaux		(253)	(286)
Frais généraux et administratifs		(530)	(620)
Autres charges opérationnelles	6	(714)	(157)
Autres produits opérationnels	6	102	423
Résultat opérationnel		(423)	97
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		37	14
Coût de l'endettement financier brut		(195)	(128)
Coût de l'endettement financier net		(158)	(113)
Autres charges financières		(348)	(362)
Autres produits financiers		192	662
Autres charges et produits financiers		(156)	301
Résultat financier	7	(314)	187
Impôts sur les résultats	8	334	138
Résultat net d'ensemble des entreprises intégrées		(403)	422
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	153	(152)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(250)	270
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	9	1 236	267
Résultat net de la période		986	537
Dont attribuable :			
Au Groupe :			
Résultat net des activités poursuivies		(343)	329
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		1 226	223
Résultat net part du groupe		883	552
Aux intérêts minoritaires :			
Résultat net des activités poursuivies		92	(59)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		10	44
Résultat net part des minoritaires		103	(15)
Nombre d'actions et CI AREVA*		382 119 317	354 427 010
Nombre moyen d'actions et CI AREVA*		354 655 243	354 427 010
Nombre moyen d'actions propres *		764 713	529 210
Nombre moyen d'actions et CI AREVA hors actions propres*		353 890 531	353 897 800
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action *		-0,97	0,93
Résultat net part du Groupe par action *		2,49	1,56
Résultat net part du Groupe par action dilué* (1)		2,49	1,56

* : Le nombre d'actions et le résultat par action de l'année 2009 ont été retraités, pour les besoins de la comparaison, afin de prendre en compte la division par 10 du nominal de l'action AREVA intervenue fin 2010.

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital

Etat du Résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	2010	2009
Résultat net		986	537
Autres éléments du résultat global	21		
Ecarts de conversion des sociétés intégrées		100	(2)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		218	(111)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie		73	(12)
Effet d'impôt relatif à ces éléments		(52)	(68)
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession		1	52
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt		75	(55)
Actifs non courants destinés à être cédés		8	-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)		423	(196)
Résultat global		1 408	341
- Part du Groupe		1 278	390
- Intérêts minoritaires		130	(49)

Bilan Consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)

	Notes en annexe	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs non courants		22 870	21 875
Goodwills sur entreprises intégrées	10	4 625	4 366
Immobilisations incorporelles	11	3 652	3 282
Immobilisations corporelles	12	6 249	5 294
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	13	252	275
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	13	5 582	5 351
Titres des entreprises associées (mises en équivalence)	14	988	1 635
Autres actifs financiers non courants	15	477	860
Actifs du régime de pension		2	0
Actifs d'impôts différés	8	1 044	811
Actifs courants		11 667	14 175
Stocks et en-cours	16	2 599	2 699
Clients et comptes rattachés	17	2 267	2 161
Autres créances opérationnelles	18	2 165	1 838
Impôts courants – actif	8	64	121
Autres créances non opérationnelles		172	158
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	3 358	1 409
Autres actifs financiers courants	20	210	139
Actifs non courants et actifs des activités destinés à être cédés	9	832	5 649
Total actif		34 538	36 050

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capitaux propres et intérêts minoritaires		9 578	7 574
Capital	21	1 452	1 347
Primes et réserves consolidées		5 937	4 749
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		346	155
Réserves de conversion		45	(155)
Résultat net de l'exercice – part du Groupe		883	552
Intérêts minoritaires	22	915	926
Passifs non courants		14 210	13 408
Avantages du personnel	23	1 171	1 121
Provisions pour opérations de fin de cycle	13	5 815	5 660
Autres provisions non courantes	24	116	94
Dettes financières non courantes	25	6 537	5 872
Passifs d'impôts différés	8	570	661
Passifs courants		10 749	15 068
Provisions courantes	24	1 777	1 696
Dettes financières courantes	25	703	1 869
Avances et acomptes reçus	26	3 923	3 893
Fournisseurs et comptes rattachés		1 641	1 567
Autres dettes opérationnelles	27	2 581	2 270
Impôts courants - passif	8	52	35
Autres dettes non opérationnelles	27	73	53
Passifs des activités destinées à être cédées	9	-	3 685
Total passif et capitaux propres		34 538	36 050

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net de l'ensemble		986	537
Moins : résultat des activités cédées		(1 236)	(267)
Résultat net des activités poursuivies		(250)	270
Perte (profit) des entreprises associées		(153)	152
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois		1 085	504
Perte de valeur des goodwill		-	-
Dotation nette (reprise nette) aux provisions		(155)	(228)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		340	255
Charge d'impôts (courants et différés)		(334)	(138)
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier		170	117
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur		(135)	(436)
Autres éléments sans effet de trésorerie		(30)	(364)
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		538	132
Intérêts nets reçus (versés)		(121)	(15)
Impôts versés*		(63)	0
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		354	117
Variation du besoin en fonds de roulement	28	234	43
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		588	160
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 966)	(1 780)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés		(524)	(1 039)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(195)	(162)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		32	83
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts		1 961	2 200
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée		39	265
Dividendes reçus des entreprises associées (mises en équivalence)		33	56
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(621)	(379)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		895	178
Transactions avec les actionnaires minoritaires		75	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(250)	(250)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		(63)	(59)
Augmentation (diminution) des dettes financières		(1 188)	1 246
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(531)	1 116
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(8)	(77)
Impact des variations de taux de change		12	3
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	9	2 243	(219)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		1 683	603
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		1 481	877
Trésorerie à la clôture	19	3 358	1 409
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	25	(194)	(129)
Trésorerie nette des activités cédées ou en cours de cession		-	200
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		3 164	1 481

* : A partir de l'exercice 2010, les impôts versés n'incluent plus les remboursements au titre du crédit impôt recherche (CIR). A titre d'information, au 31 décembre 2009, la ligne impôt versés comprenait +60 millions d'euros de remboursement au titre du CIR.

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- De la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 19) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 25).
- Des deux éléments précédents se rapportant aux activités en cours de cession.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions et de certificats d'investissement**	Capital	Primes et Réserves consolidées	Réserves de conversion	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
31 décembre 2008	354 427 010	1 347	5 044	(131)	287	6 547	745	7 292
Résultat de l'exercice 2009			552			552	(15)	537
Autres éléments du résultat global			(6)	(24)	(132)	(162)	(34)	(196)
Résultat global			546	(24)	(132)	390	(49)	341
Dividendes distribués (*)			(250)			(250)	(82)	(332)
Rachat d'actions propres	(701 700)		(43)			(43)		(43)
Autres transactions avec les actionnaires			4			4	312	316
31 décembre 2009	353 725 310	1 347	5 301	(155)	155	6 648	926	7 574
Résultat de l'exercice 2010			883			883	103	986
Autres éléments du résultat global			3	201	191	395	28	423
Résultat global			886	201	191	1 278	130	1 408
Dividendes distribués (*)			(250)			(250)	(101)	(351)
Rachat d'actions propres	(152 190)		(7)			(7)		(7)
Augmentation de capital	27 692 307	105	792			897		897
Autres transactions avec les actionnaires			98			98	(40)	57
31 décembre 2010	381 265 427	1 452	6 820	46	346	8 664	915	9 578
(*) Dividende distribué par action (en Euros) :								
en 2009 au titre de 2008			7,05					
en 2010 au titre de 2009			7,06					

** : Le nombre d'actions et le résultat par action des années 2009 et 2008 ont été retraités, pour les besoins de la comparaison, afin de prendre en compte la division par 10 du nominal de l'action AREVA intervenue fin 2010.

Information sectorielle

Le 28 janvier 2010, AREVA a annoncé la mise en place d'une nouvelle organisation de ses activités Nucléaires et Renouvelables. L'organisation opérationnelle du Groupe est fondée sur 4 Business Groups (hors activités cédées ou en cours de cession) : Mines/Amont, Réacteurs & Services, Aval et Energies renouvelables.

L'information sectorielle de l'exercice 2010 est présentée selon cette nouvelle organisation. Les périodes comparatives présentées ont été retraitées selon la nouvelle organisation.

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous.

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Exercice 2010

A la suite du processus de cession de l'activité Transmission et Distribution, la norme IFRS 5 relative aux activités cédées s'applique aux 31 décembre 2010 et 2009.

Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat net de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net d'impôt des activités cédées » et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les actifs destinés à être cédés et les actifs et passifs des activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes séparées au bilan du Groupe aux 31 décembre 2009 et 2010, à l'exclusion des créances et des dettes de ces activités avec les autres entités du Groupe, qui continuent à être éliminées conformément à la norme IAS 27.

Résultats

(en millions d'euros)	Mines / Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	3 730	3 433	1 943	152	(153)	9 104
Ventes inter – secteurs (*)	(26)	(49)	(234)	(2)	310	0
Chiffre d'affaires contributif	3 704	3 384	1 709	150	157	9 104
Résultat opérationnel	(137)	(251)	278	(122)	(191)	(423)
% du CA brut	-3,7%	-7,3%	14,3%	-80,0%	124,9%	-4,6%
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(283)	(96)	(98)	(11)	(45)	(534)
Dépréciations d'actifs corporels et incorporels	(546)	-	-	-	(1)	(547)
(Dotations)/reprises de provisions	(71)	58	127	(29)	71	156
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	16	2	0	1	(1)	17

(*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter – secteurs reflètent les conditions normales de marché

Bilan

en millions d'euros (sauf effectifs)	Mines / Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations*	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	8 628	2 962	2 246	474	216	14 525
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	950	45	4 839	0	0	5 833
Autres actifs non courants	-	-	-	-	2 512	2 512
Sous-total Actifs non-courants	9 578	3 006	7 084	474	2 727	22 870
Stocks et créances (hors impôts)	3 134	2 247	1 045	290	487	7 203
Autres actifs courants	-	-	-	-	4 465	4 465
Sous-total Actifs courants	3 134	2 247	1 045	290	4 951	11 667
Total Actif	12 712	5 253	8 129	764	7 679	34 538
Effectifs	14 029	16 985	10 931	1 176	4 730	47 851

* : Au 31 décembre 2010, les actifs destinés à être cédés sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 832 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités de Conseil et Systèmes d'Information. La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec un client excède 10% de son chiffre d'affaires global.

Exercice 2009

Résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines / Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	3 502	3 288	1 972	174	(407)	8 529
Ventes inter – secteurs (*)	(31)	(180)	(335)	(6)	552	0
Chiffre d'affaires contributif	3 471	3 108	1 637	168	145	8 529
Résultat opérationnel	659	(575)	238	(60)	(165)	97
% du CA brut	18,8%	(17,5)%	12,1%	(34,7)%	40,6%	1,1%
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(266)	(110)	(93)	(8)	(26)	(505)
Dépréciations d'actifs corporels et incorporels	(1)	(6)	0	0	0	(7)
(Dotations)/reprises de provisions	27	42	157	(3)	5	227
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	364	5	0	0	0	369

(*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter – secteurs reflètent les conditions normales de marché

Bilan

<i>en millions d'euros (sauf effectifs)</i>	Mines / Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations*	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	7 566	2 698	2 182	214	282	12 942
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	864	44	4 717			5 626
Autres actifs non courants					3 307	3 307
Sous-total Actifs non-courants	8 430	2 742	6 900	214	3 589	21 875
Stocks et créances (hors impôts)	3 083	1 915	1 402	155	218	6 856
Autres actifs courants					7 319	7 319
Sous-total Actifs courants	3 083	1 915	1 402	155	7 537	14 175
Total Actif	11 514	4 657	8 302	369	11 126	36 050
Effectifs	14 763	17 799	11 082	995	3 178	47 817

* : Au 31 décembre 2009, les actifs des activités cédées ou en cours de cession sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 5 649 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités de Conseil et Systèmes d'Information. La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec un client excède 10% de son chiffre d'affaires global.

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Exercice 2010

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	1 209	1 129	1 083	2	147	3 571
Europe (hors France)	895	920	330	92	3	2 240
Amérique	632	718	128	55	6	1 539
Asie Pacifique	809	575	162	0	1	1 547
Afrique et Moyen orient	159	43	5	0	0	207
Total	3 704	3 384	1 709	150	157	9 104

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwills) au 31 décembre 2010 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	2 372	733	2 135	7	15	5 262
Europe (hors France)	470	102		94	63	728
Amérique	1 227	300	25	68	43	1 662
Asie Pacifique	42	6	0	29	1	78
Afrique et Moyen orient	2 170	1				2 171
Total	6 280	1 141	2 159	197	122	9 900

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwills) au 31 décembre 2010 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	765	146	137	6	39	1 093
Europe (hors France)	146	34	0	18	20	218
Amérique	178	65	16	1	6	266
Asie Pacifique	13	2	0	1	0	15
Afrique et Moyen orient	286	0	0		0	286
Total	1 387	248	153	26	65	1 879

Exercice 2009

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	1 169	1 021	938	-	138	3 266
Europe (hors France)	901	841	328	95	2	2 168
Amérique	786	708	123	73	4	1 694
Asie Pacifique	525	493	244	-	-	1 263
Afrique et Moyen orient	90	45	3	-	-	138
Total	3 471	3 109	1 637	168	145	8 529

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwills) au 31 décembre 2009 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	1 790	662	1 953	2	147	4 555
Europe (hors France)	399	123	0	82	26	630
Amérique	970	241	11	6	29	1 257
Asie Pacifique	37	4	-	-	1	42
Afrique et Moyen orient	2 091	1	-	-	-	2 093
Total	5 288	1 030	1 964	90	203	8 576

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwills) au 31 décembre 2009 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines/Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	555	232	138	1	14	940
Europe (hors France)	138	61	0	25	0	225
Amérique	133	77	2	1	1	215
Asie Pacifique	10	0	0	0	.	11
Afrique et Moyen orient	427	0	0	0	.	427
Total	1 264	372	141	27	15	1 818

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

INTRODUCTION

Les comptes consolidés d'AREVA pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Directoire du 16 février 2011 et examinés par le Conseil de Surveillance du 3 mars 2011. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2011.

Le groupe AREVA est consolidé par intégration globale par le Commissariat à l'Energie Atomique (cf. note 21).

Les informations relatives à l'exercice 2008, présentées dans le document de référence 2009 déposé à l'AMF le 29 mars 2010, sont incorporées par référence.

NOTE 1. NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'AREVA sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB) dans la mesure où les normes publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

- Les normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés » sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ces normes, dont l'application est prospective, ont notamment les conséquences suivantes :
 - La modification des règles de comptabilisation des regroupements d'entreprises :
 - les frais liés à ces opérations ne font plus partie du coût d'acquisition mais sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat opérationnel ;
 - les clauses de compléments de prix conditionnels (« earn-out ») doivent être évaluées dans le délai de douze mois suivant la date d'acquisition ; toute modification ultérieure affectera le compte de résultat.
 - L'option possible entre deux méthodes d'évaluation du goodwill dans le cas de prises de contrôle à moins de 100% :
 - la méthode du goodwill partiel, seule autorisée par la norme IFRS 3 antérieure, qui consiste à déterminer le goodwill à hauteur du pourcentage acquis ;
 - et la méthode du goodwill total, qui consiste à déterminer le goodwill à 100% sur la base de la juste valeur des intérêts minoritaires.L'option pour l'une ou l'autre méthode est exercée opération par opération.
 - La modification des règles de comptabilisation des acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires dans des filiales consolidées par intégration globale. Ces opérations sont considérées comme des transactions entre actionnaires de ces filiales et se traduisent par des mouvements au sein des capitaux propres consolidés entre « part du groupe » et « intérêts minoritaires » : ainsi
 - les acquisitions d'intérêts minoritaires ne génèrent plus de complément de goodwill mais se traduisent par une réduction des capitaux propres – part du groupe ;
 - les cessions d'intérêts minoritaires, ou entrées d'actionnaires minoritaires dans le capital de filiales consolidées ne génèrent plus de plus-values de cession ou de dilution dans le compte de résultat opérationnel, mais se traduisent par une augmentation des capitaux propres – part du groupe.
 - La modification des règles de comptabilisation des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de sociétés consolidées par intégration globale. Pour les options accordées à partir du 1^{er} janvier 2010, la différence entre leur valeur initiale et le montant des intérêts minoritaires correspondants n'est plus comptabilisée en goodwill, mais en minoration des capitaux propres – part du groupe. La comptabilisation des variations ultérieures de la valeur de ces options (en résultat ou en capitaux propres) doit faire l'objet d'une décision à venir de la part de l'IFRS Interpretation Committee. Par contre, le traitement comptable des options de vente accordées avant le 1^{er} janvier 2010 n'est pas modifié : les variations de valeur de ces options continuent à être comptabilisées par contrepartie du goodwill sans limite de temps.
 - La part des intérêts minoritaires dans les sociétés dont les capitaux propres sont négatifs ne sont plus pris en charge par le Groupe, même en l'absence d'un accord explicite de prise en charge par les minoritaires concernés.

Les impacts de l'application des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée sur les comptes consolidés d'AREVA au 31 décembre 2010 sont les suivants :

- le montant des frais comptabilisés en charges et liés à l'acquisition de nouvelles filiales au cours de l'année 2010 s'élève à 3 millions d'Euros ;
- les rachats d'intérêts minoritaires effectués en 2010 se sont traduits par une réduction de 42 millions d'Euros des capitaux propres – part du groupe ;
- les cessions d'intérêts minoritaires effectuées en 2010 se sont traduites par une augmentation de 76 millions d'Euros des capitaux propres – part du groupe.

- Les amendements à la norme IAS 39 « Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture » sont également entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ces amendements apportent des clarifications concernant l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers et aux contrats d'option lorsqu'ils sont utilisés comme instrument de couverture. Ils n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés d'AREVA.
- L'Union Européenne a également adopté en 2010 l'interprétation IFRIC 19 « Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres » et un amendement à l'interprétation IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », qui ne sont pas applicables aux opérations du groupe AREVA pour l'exercice 2010.

1.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, AREVA doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. AREVA revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.8 et 24) : ces estimations sont réalisées par les équipes-projet conformément aux procédures du Groupe,
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.10, 10 et 11),
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour valoriser les engagements de rachats d'actions aux actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale (cf. notes 1.19 et 25),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés, la rotation des effectifs et le rendement attendu des actifs de couverture (cf. notes 1.16 et 23),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - o les devis prévisionnels de ces opérations,
 - o les taux d'inflation et d'actualisation,
 - o l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - o la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.18 et 13),
 - o les modalités de mise à l'arrêt définitif,
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du Groupe AREVA (cf. notes 1.17, 24 et 33),
- le prix auquel AREVA rachètera la participation minoritaire détenue par Siemens dans sa filiale AREVA NP ; suite à la décision annoncée par Siemens le 27 janvier 2009 d'exercer son option de vente de cette participation et compte tenu des incertitudes sur le prix d'exercice de cette option qui résultera de la procédure prévue au pacte d'actionnaires et sur l'issue de la procédure d'arbitrage en cours (cf. note 34), AREVA a décidé de maintenir dans son bilan au 31 décembre 2010 un montant identique à celui comptabilisé aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009 (cf. note 25) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.12 et 1.13.3),
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente (cf. notes 1.13, 13 et 15),
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.22 et 8),
- la quote-part de résultat net et de capitaux propres des entreprises associées n'ayant pas encore publié leurs comptes annuels à la date d'arrêt des comptes d'AREVA.

1.2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

AREVA présente ses états financiers conformément à la norme IAS 1.

1.2.1. Activités cédées ou destinées à être cédées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les activités cédées ou destinées à être cédées, et les actifs non courants détenus en vue de la vente, sont présentés dans les états financiers conformément à la norme IFRS 5 :

- Les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.
 - Les actifs et passifs des activités destinées à être cédées sont regroupés dans des rubriques spécifiques du bilan, à l'exclusion des créances et des dettes de ces activités avec les autres entités consolidées du groupe, qui continuent à être éliminées en consolidation en application de la norme IAS 27.
 - Les actifs et les passifs des activités destinées à être cédées sont respectivement inclus dans le total des actifs courants et dans le total des passifs courants. Au 31 décembre 2009, les activités destinées à être cédées sont les activités du secteur « Transmission et Distribution », qui ont effectivement été cédées en juin 2010 (cf. note 2.2).
 - Le résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées répondant aux critères de la norme IFRS 5 est présenté dans une rubrique séparée du compte de résultat. Il inclut le résultat net de ces activités pendant l'exercice jusqu'à la date de leur cession, et le résultat net de la cession proprement dite. Les comptes de résultat des exercices présentés en comparatif sont retraités de la même façon.
 - Les flux de trésorerie nets des activités cédées ou en cours de cession sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que les flux de trésorerie hors impôts générés par leur cession proprement dite.
- Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont des actifs, ou des groupes d'actifs, disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et dont la vente est hautement probable dans un délai de douze mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan dont le montant est inclus dans le total des actifs courants. Au 31 décembre 2010, cette rubrique est constituée par la participation du Groupe dans la société STMicroelectronics, dont le Conseil de Surveillance d'AREVA a autorisé le 15 décembre 2010 la Société à accorder une exclusivité au Fonds Stratégique d'Investissement pour la vente de cette participation.

1.2.2. Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers sont répartis entre passifs courants et non courants en fonction de leur maturité résiduelle à la date de clôture.

Afin de faciliter la lecture du bilan, AREVA présente l'ensemble des rubriques relatives à ses opérations de fin de cycle telles que définies en note 13 sur des lignes spécifiques en actifs et passifs non courants pour la totalité de leur montant : ainsi, les provisions pour opérations de fin de cycle sont présentées en passifs non courants ; les actifs de fin de cycle correspondant à la part des tiers dans le financement des opérations sont présentés en actifs non courants. Les actifs financiers dédiés à la couverture de ces opérations sont isolés dans une rubrique de l'actif non courant qui regroupe l'ensemble du portefeuille d'actions et les parts de Fonds communs de Placement actions et obligations dédiés ainsi que les liquidités temporaires du fonds.

Les provisions au titre des avantages du personnel sont également présentées en passifs non courants pour leur montant global.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés en « non courant ».

1.2.3. Présentation du compte de résultat

En l'absence de précisions détaillées de la norme IAS 1, le compte de résultat est présenté conformément à la recommandation 2009-R.03 du Conseil National de la Comptabilité.

- Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par fonction. Les charges opérationnelles sont décomposées entre les catégories suivantes :
 - Le coût des produits et services vendus ;
 - Les frais de recherche et développement ;
 - Les frais commerciaux ;
 - Les frais généraux et administratifs ;
 - Le coût des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés âgés ;
 - Les autres produits opérationnels, qui comprennent notamment :
 - Les plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - Les profits résultant de la déconsolidation de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5, car elles sont alors présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat),
 - Les reprises de pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels.
 - Les autres charges opérationnelles, qui comprennent notamment les éléments suivants :
 - Les pertes de valeur des goodwill ;
 - Les pertes de valeur et les moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - Les pertes résultant de déconsolidations de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5).
- Le résultat financier se décompose entre :
 - Le coût de l'endettement brut ;
 - Les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;

- Les autres charges financières, qui comprennent notamment :
 - Les dépréciations durables et les moins-values de cession des titres disponibles à la vente ;
 - Les variations de valeur négatives et les moins-values de cession de titres détenus à des fins de transaction ;
 - La désactualisation des provisions pour opérations de fin de cycle et pour avantages du personnel.
- Les autres produits financiers, qui comprennent notamment :
 - Les dividendes reçus et autres produits d'actifs financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
 - Les plus-values de cession des titres disponibles à la vente ;
 - Les variations de valeur positives et les plus-values de cession de titres détenus à des fins de transaction ;
 - La désactualisation des actifs de fin de cycle – part des tiers ;
 - Le rendement des actifs des régimes de retraite et autres avantages du personnel.

1.2.4. Présentation de l'état du résultat global

L'état du résultat global présente le passage du résultat net du compte de résultat au résultat global conformément à l'option retenue par AREVA pour l'application de la norme IAS 1 révisée.

Les « autres éléments du résultat global » comprennent :

- les écarts de conversion des sociétés intégrées ;
- les variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie.

Ils sont présentés avant effets d'impôts, les effets d'impôts relatifs à ces éléments étant présentés de façon globale sur une ligne distincte.

Les quotes-parts des autres éléments du résultat global relatifs respectivement aux entreprises associées et aux activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur des lignes distinctes pour leur montant global net des effets d'impôts.

1.2.5. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la norme IAS 7. AREVA a adopté la présentation suivant la « méthode indirecte » en partant du résultat net consolidé.

Les impôts payés, les intérêts payés et reçus ainsi que les dividendes reçus sont présentés parmi les flux de trésorerie d'exploitation, à l'exception des dividendes reçus des sociétés associées consolidées par mise en équivalence, qui sont inclus dans les flux de trésorerie d'investissement.

La capacité d'autofinancement est présentée avant impôt, dividendes et intérêts.

1.3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 d'AREVA et de ses filiales dont elle détient le contrôle ou dans lesquelles elle exerce soit un contrôle conjoint, soit une influence notable sur la gestion et la politique financière.

- Les sociétés dont AREVA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (y compris les "entités ad hoc"). Le contrôle est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Le contrôle est présumé en cas de détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.
- Les sociétés sur lesquelles AREVA exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les sociétés dans lesquelles AREVA exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière ("entreprises associées") sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient une participation supérieure ou égale à 20%.
 - Conformément à la norme IAS 28, les entreprises associées cessent d'être mises en équivalence lorsqu'elles sont classées dans la catégorie « actifs non courants détenus en vue de la vente » (cf. § 1.2.1 ci-dessus). Elles sont alors évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur nette probable de réalisation.

Les transactions internes sont éliminées.

1.4. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du groupe AREVA est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du groupe est généralement leur monnaie locale ; cependant, lorsque la majorité des opérations d'une société est effectuée dans une autre monnaie, cette dernière est retenue comme monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, puis convertis en euros pour les besoins de la consolidation des états financiers selon les règles suivantes :

- les postes du bilan (y compris les goodwill) sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques,
- les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels,
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en capitaux propres sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part du Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant comptabilisées en capitaux propres postérieurement au 1^{er} janvier 2004 (date de première application des normes IFRS) sont reconnues en résultat.

1.5. INFORMATION SECTORIELLE

La réorganisation du Groupe intervenue au début de l'année 2010 a entraîné des modifications dans la présentation de l'information sectorielle du Groupe : l'information par secteur d'activité correspond aux Business Groups opérationnels du Groupe : Mines / Amont, Réacteurs et Services, Aval et Energies renouvelables.

Les informations communiquées par secteur d'activité se rapportent uniquement aux éléments opérationnels du bilan et du compte de résultat (chiffre d'affaires, résultat opérationnel, goodwill, actifs corporels et incorporels non courants, autres actifs opérationnels) et aux effectifs. En effet, AREVA a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité ; les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs opérationnels.

En outre, AREVA publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé d'AREVA est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes :

- France,
- Europe hors France,
- Amérique (Nord et Sud),
- Asie – Pacifique,
- Afrique et Moyen Orient

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 5, les informations concernant le compte de résultat excluent les données relatives aux activités du secteur Transmission et Distribution pour les années 2009 et 2010. Les informations concernant les actifs du bilan de T&D sont regroupées sur une seule ligne « Actifs courants » au 31 décembre 2009, et la participation dans STMicroelectronics est présentée sur cette même ligne au 31 décembre 2010.

1.6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – GOODWILLS

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du "coût d'acquisition", selon les dispositions de la norme IFRS 3 pour les opérations de regroupement postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 31 décembre 2009, et de la norme IFRS 3 révisée pour les opérations postérieures au 1^{er} janvier 2010. Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1 pour la première application des normes IFRS, les opérations de regroupement antérieures au 31 décembre 2003 n'ont pas été retraitées.

Selon la méthode du coût d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des secteurs d'activité de l'entité acquise destinés à être cédés conformément à la définition de la norme IFRS 5, qui sont valorisés au plus faible de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés. La date d'acquisition à partir de laquelle AREVA consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés postérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs identifiables et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Il s'agit de passifs résultant d'une obligation potentielle dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise.

La différence entre le prix d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition, est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les intérêts minoritaires sont initialement évalués à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les actionnaires minoritaires selon la méthode du « goodwill

partiel ». AREVA n'a pas appliqué la méthode du « goodwill total » autorisée par la norme IFRS 3 révisée pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; il en est de même pour l'évaluation du prix d'acquisition lorsqu'il existe des clauses de prix conditionnelles. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut plus être modifié.

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, et des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats de ces tests. Des pertes significatives de parts de marché, le retrait d'autorisations administratives d'exercer une activité ou la réalisation de résultats financiers fortement déficitaires constituent des exemples d'indices de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le groupe. (La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la note 1.10).

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est égale à la plus élevée de (1) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés, et (2) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une unité consolidée, le montant des goodwills affectés à cette unité est inclus dans la valeur comptable nette de l'unité cédée et est donc pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

1.7. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Il est évalué net de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert des principaux risques et avantages vers l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété ou la réalisation du service.

Il comprend :

- Le chiffre d'affaires reconnu suivant la méthode de l'avancement (cf. note 1.8 ci-après) ;
- Le chiffre d'affaires autre que suivant la méthode de l'avancement, qui inclut :
 - o Les ventes de biens (produits et marchandises) ;
 - o Les prestations de services ;

Le chiffre d'affaires relatif aux opérations dans lesquelles l'unité agit uniquement comme intermédiaire sans encourir les risques et avantages relatifs aux biens concernés est constitué de la marge de l'unité. Il en est de même pour les opérations de négoce de matières (il s'agit principalement de l'activité de trading d'uranium).

Aucun produit n'est reconnu sur les opérations d'échange de matières ou de produits lorsque les matières ou produits échangés sont de nature et de valeur similaires.

1.8. CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABILISE SUIVANT LA METHODE DE L'AVANCEMENT

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement.

- Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.
- Selon la méthode de l'avancement aux jalons, un pourcentage prédéterminé, sur la base de la répartition des coûts prévisionnels initiaux du contrat, est attribué à chaque stade d'avancement du contrat ; le chiffre d'affaires et les coûts reconnus à la clôture de l'exercice sont égaux au pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel et des coûts prévisionnels du contrat correspondant au stade d'avancement atteint à cette date.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

AREVA avait retenu l'option auparavant autorisée par la norme IAS 11 de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux nouveaux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1^{er} janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et les produits sont comptabilisés dans la limite des coûts encourus et recouvrables : la marge dégagée sur le contrat est donc nulle.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

1.9. ÉVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

1.9.1. EVALUATION INITIALE

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

AREVA n'a pas retenu l'option autorisée par la norme IFRS 1 d'évaluer certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur lors de la première application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004.

1.9.2. INCORPORATION DES COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1^{er} janvier 2009,
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

1.9.3. ACTIFS INCORPORELS

➤ **Dépenses de recherche et développement**

Les dépenses de recherche engagées par AREVA pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus » lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants, conformément à la norme IAS 38 :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

➤ **Etudes et travaux d'exploration minière**

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- Les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de recherche et développement ».
- Les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

➤ **Quotas d'émission de gaz à effet de serre**

Suite au retrait de l'interprétation IFRIC 3 par l'IASB et dans l'attente d'une position des organismes normalisateurs sur la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, AREVA ne comptabilise aucun actif ni aucune provision aussi longtemps que ses émissions restent inférieures aux quotas qui lui ont été attribués.

AREVA n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. Les seules opérations effectuées en 2009 et 2010 sont des cessions de droits correspondant à l'excédent des quotas attribués aux unités du Groupe sur leurs émissions réelles de gaz carbonique ; le produit de ces cessions est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits opérationnels ».

➤ **Autres actifs incorporels**

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation, à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1.10).

1.9.4. ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA, évaluée à la date de leur mise en service (cf. note 1.18).

Ils sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée de vie du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à AREVA sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels, et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

En ce qui concerne les installations nucléaires, le Groupe pratique un amortissement linéaire sur la durée d'utilité des installations concernées, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existant ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

1.10. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Goodwills et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Des tests de dépréciation sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les goodwills et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwills et actifs incorporels appartiennent.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée :

- de sa valeur nette de réalisation,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du Plan d'actions Stratégique approuvés par le Conseil de Surveillance, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

Dans le cadre des tests de dépréciation des goodwills, les UGT du groupe AREVA correspondent généralement aux Business Units. Une Business Unit est constituée d'un ensemble d'entités dirigées par un même manager opérationnel ; elle représente la maille élémentaire de management du Groupe.

Cependant, une UGT peut être constituée de plusieurs Business Units lorsque celles-ci sont étroitement interdépendantes.

Autres actifs corporels et incorporels

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice de perte de valeur pour une immobilisation corporelle ou une immobilisation incorporelle à durée de vie définie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

1.11. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks et d'en-cours.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge d'AREVA ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de recherche et développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours.

1.12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées à leur valeur nominale selon la méthode du coût amorti.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

1.13. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.21)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

1.13.1. ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements qu'AREVA a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités.

Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale suivant la méthode du coût amorti.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées dans un compte de capitaux propres « gains et pertes latents différés » pour leur montant net d'impôt, à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.
- AREVA ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société n'intervient pas dans leur gestion qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers. De plus, AREVA respecte les conditions mentionnées dans le rapport d'étape du Conseil National de la Comptabilité sur la comptabilisation des OPCVM dédiés publié en août 2005 ; ce cadre de référence a été retenu aux 31 décembre 2009 et 2010. En outre,
 - AREVA ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
 - AREVA ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
 - Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par AREVA ;
 - Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour AREVA ;
 - AREVA ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
 - Les FCP ne comportent pas d'endettement ou d'engagements passifs hormis ceux résultant de leurs opérations courantes.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part d'AREVA dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, certains FCP dédiés constitués à partir de l'exercice 2010 et composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.13.2. AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par AREVA dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des entreprises associées consolidées par mise en équivalence et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- Juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- Variations de valeur enregistrées en capitaux propres, à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que AREVA n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

1.13.3. DEPRECIATIONS DURABLES DES ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE ET DES AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

AREVA détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;
- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

AREVA a ainsi fixé des seuils au-delà desquels elle considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

	Critère significatif	Critère prolongé
○ Titres dédiés aux opérations de fin de cycle		
• FCP monétaires	5%	1 an
• FCP obligataires et obligations détenues en direct	25%	2 ans
• FCP actions	50%	3 ans
• Actions détenues en direct	50%	3 ans
○ Autres titres disponibles à la vente		
• Actions détenues en direct	50%	2 ans

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse est irréversible ; AREVA exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

D'autre part, les années 2008 à 2010 ayant été marquées par la crise financière et des niveaux historiques exceptionnellement élevés de volatilité des cours de bourse et des taux d'intérêt, ces seuils sont susceptibles d'être réestimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en capitaux propres « gains et pertes latents différés ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

1.13.4. PRÊTS, AVANCES ET DÉPÔTS

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

1.13.5. TITRES DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

1.13.6. OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT DE TITRES

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

1.13.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPVCM monétaires en Euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.14. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

En application de cette règle, les actions d'autocontrôle détenues par des entreprises associées sont déduites des capitaux propres pris en compte pour leur mise en équivalence par AREVA.

1.15. ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES ET RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Conformément à la norme IFRS 5, les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les actifs des activités cédées sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable avant leur reclassement et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ; ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan, et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite.

Les flux de trésorerie nets des activités cédées ou en cours de cession sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite.

1.16. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, nettes des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19 (écarts actuariels et coûts des modifications de régimes).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à

prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique pour chaque zone géographique et monétaire, déterminé en fonction :

- soit des taux des emprunts obligataires de durée équivalente à celle des passifs sociaux d'AREVA émis par les entreprises de première catégorie,
- soit des emprunts d'Etat de même durée et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

Cependant, en raison du faible nombre d'emprunts obligataires de durée équivalente à la durée des passifs sociaux d'AREVA émis depuis le second semestre de 2008, les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2009 et 2010 ont été déterminés en prenant en compte des données observées sur des émissions obligataires de différentes maturités.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies,
- Juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément à l'option autorisée par la norme IFRS 1, AREVA a opté pour la reconnaissance en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 de la totalité des écarts actuariels non comptabilisés dans son bilan au 31 décembre 2003.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en trois catégories :

- La charge de désactualisation de la provision, nette du rendement des actifs de couverture, est portée en résultat financier ;
- La charge correspondant au coût des services rendus et à l'amortissement des services passés est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, recherche et développement, charges commerciales et marketing, charges administratives ;
- L'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

Les lois de financement de la Sécurité Sociale pour 2008 et 2009 ont notamment modifié les modalités de départ en retraite des salariés en France ; en particulier :

- La mise à la retraite du salarié par l'employeur avant ses 70 ans n'est plus autorisée depuis le 1er janvier 2010,
- Les indemnités de retraite sont taxables à 50%

Les impacts financiers de ces nouvelles législations ont été estimés et intégrés dans les comptes de la manière suivante :

- Dans le cas où le barème de l'indemnité de mise à la retraite est le même que celui de l'indemnité de départ volontaire, l'impact est considéré comme un écart actuariel,
- Dans le cas contraire il s'agit d'un coût de services passés.

La loi française du 10 novembre 2010 portant réforme des retraites, qui relève progressivement de 60 à 62 ans l'âge auquel les salariés peuvent faire valoir l'ouverture de leurs droits à retraite, a pour effet d'augmenter les engagements des entités du groupe qui ont accordé des régimes de préretraite dérogatoires à certaines catégories de salariés. AREVA a pris l'option de traiter cette loi comme un changement de régime. En conséquence, l'augmentation des engagements en résultant est étalée sur la période d'activité résiduelle des salariés bénéficiant de ces droits à préretraite.

1.17. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

1.18. PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les provisions pour opérations de fin de cycle sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation déterminés à partir des paramètres économiques des pays dans lesquels sont situées les installations concernées.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle correspondant au financement attendu de tiers est comptabilisée dans un compte d'actifs non courants intitulé : « actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.9.4), à l'exception des provisions pour reprise et conditionnement des déchets qui sont comptabilisées avec contrepartie en compte de résultat opérationnel.

➤ **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation.

L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier.

Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

➤ **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement part propre (quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe) est amortie sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût des produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

➤ **Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle**

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation correspond à l'objectif long terme de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est obtenu en prenant en compte :

- la moyenne mobile sur quatre ans des OAT Taux à Echéance Constante 30 ans,
- et la moyenne des moyennes mobiles sur 4 ans des marges appliquées aux sociétés de rang AA, A et BBB.

Pour les installations situées en France, AREVA a retenu un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 5% aux 31 décembre 2009 et 2010.

➤ **Traitement des changements d'hypothèses**

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- Les actifs de démantèlement / part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ;
- L'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- Si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

1.19. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières comprennent :

- Les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe;
- Les dettes liées à des locations financières;
- Les autres dettes portant intérêt.

1.19.1. OPTIONS DE VENTE DÉTENUES PAR LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DE FILIALES DU GROUPE

Conformément à la norme IAS 32, les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe sont portées en dettes financières lorsqu'elles revêtent un caractère inconditionnel.

Dans les cas où les accords ayant instauré ces options stipulent que leur prix d'exercice sera égal à la juste valeur des intérêts minoritaires concernés à la date à laquelle elles seront exercées, le montant inscrit au bilan d'AREVA correspond à la juste valeur de ces intérêts minoritaires à la date de clôture de l'exercice, évaluée suivant la méthode des cash-flows futurs prévisionnels actualisés ; elle est révisée chaque année.

Cependant, à la suite de la décision annoncée par SIEMENS le 27 janvier 2009 d'exercer son option de vente de sa participation dans AREVA NP, la procédure de détermination du prix d'exercice de cette option a été engagée début février 2009 conformément aux termes du pacte d'actionnaires signé le 30 janvier 2001 entre AREVA et SIEMENS (cf. note 25). En l'absence d'accord entre les parties, le prix d'exercice de l'option doit être déterminé par un expert indépendant. Compte tenu des incertitudes existant sur le prix d'exercice de l'option qui résultera de cette expertise et sur l'issue de la procédure d'arbitrage en cours (cf. note 34), AREVA a décidé de maintenir dans ses bilans aux 31 décembre 2009 et 2010 un montant identique à celui du 31 décembre 2007.

La différence entre le montant inscrit en dettes financières et le montant des intérêts minoritaires représente l'excédent de la juste valeur de ces derniers sur leur valeur comptable. Les options de vente accordées avant le 31 décembre 2009 sont comptabilisées en dettes financières par contrepartie :

- en premier lieu, d'une annulation des intérêts minoritaires correspondants,
- et, pour l'excédent, d'une augmentation des goodwill affectés aux sociétés concernées.

Au compte de résultat, les intérêts minoritaires se voient affecter leur quote-part de résultat. Au bilan, la quote-part de profit alloué aux intérêts minoritaires réduit le montant du goodwill (ou l'augmente en cas de perte).

Les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une augmentation du goodwill. Les variations de valeur des options sont également comptabilisées par contrepartie des goodwill.

L'écart entre le prix d'exercice de l'option de vente de SIEMENS qui sera déterminé par l'expert et le montant de la dette figurant au bilan d'AREVA au 31 décembre 2009 fera l'objet d'un traitement identique à celui décrit ci-dessus pour les variations de valeur des options ; il sera comptabilisé par contrepartie du goodwill à la date à laquelle l'expert délivrera ses conclusions.

AREVA n'ayant pas accordé de nouvelles options de vente à des actionnaires minoritaires de filiales du Groupe postérieurement au 1^{er} janvier 2010, les règles comptables applicables à ces opérations, décrites dans le premier paragraphe de la note 1 sur les principes comptables, restent sans objet à cette date.

1.19.2. LES DETTES LIÉES À DES LOCATIONS FINANCIÈRES

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

1.19.3. AUTRES DETTES PORTANT INTÉRÊT

Cette rubrique inclut :

- Les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse;
- Les emprunts auprès des établissements de crédit;
- Les emprunts obligataires émis par AREVA ;
- Les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe / taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

1.20. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

Cependant, les écarts de change se rapportant au financement à long terme d'une filiale étrangère ne sont pas comptabilisés en résultat, mais sont portés directement en capitaux propres consolidés dans un compte d'écart de conversion jusqu'à la date de cession de la société concernée.

1.21. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

1.21.1. RISQUES COUVERTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe AREVA utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, options de change et options sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

1.21.2. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

➤ Couverture de juste valeur

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et enregistrés simultanément en compte de résultat.

➤ Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières.

L'élément couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Seul l'instrument dérivé de couverture est réévalué lors de chaque clôture comptable; en contrepartie, la part efficace de la variation de valeur est comptabilisée pour son montant net d'impôt dans un compte de capitaux propres « gains et pertes latents différés » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le résultat.

Les montants accumulés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

➤ Couverture d'investissements nets à l'étranger

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en Euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en capitaux propres dans le compte « écarts de conversion » pour leur montant net d'impôt ; seule la part inefficace de la couverture affecte le résultat.

Les montants accumulés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

➤ Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

1.21.3. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS COMPTABILISÉS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

➤ Présentation au bilan

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

➤ Présentation au compte de résultat

La part intrinsèque de la réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « autres charges et produits opérationnels » ; la part correspondant au report/déport est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

1.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le dernier taux d'impôt adopté à la date de clôture et applicable à la période de renversement de ces différences temporelles ; ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse au cas par cas, en fonction des prévisions de résultat à moyen terme, sur un horizon de l'ordre de cinq ans.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux éléments directement inscrits en capitaux propres : variations de valeur des titres disponibles à la vente et des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, écarts de change sur emprunts qualifiés de couverture d'investissements nets en monnaies étrangères. Les impôts différés se rapportant à ces éléments sont aussi enregistrés directement en capitaux propres.

L'impôt relatif aux activités du secteur Transmission et Distribution est présenté dans la ligne du compte de résultat « résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ».

AREVA a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,5% à partir de l'année 2010 comme un impôt. AREVA considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Cette position est conforme à celle qui a été retenue en Italie pour la comptabilisation d'une taxe similaire à la CVAE.

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés aux 31 décembre 2009 et 2010 au taux de 1,5% sur les différences temporelles constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée. Au 31 décembre 2009, la base des différences temporelles retenues est constituée par la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels amortissables inscrits au bilan. A compter de 2010, aucun impôt différé passif n'est constaté sur les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors d'un regroupement d'entreprises en application de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif ;
- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun (34,4%) sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

S'agissant d'un changement de réglementation (Loi de Finances 2010 publiée le 31 décembre 2009), les impôts différés comptabilisés au titre de la CVAE ont pour contrepartie le compte de résultat. L'impact dans les comptes est une charge d'impôt nette de 23 millions d'Euros pour l'exercice 2009 et un produit d'impôt net de 3 millions d'Euros pour l'exercice 2010 (cf. note 8).

NOTE 2. PERIMETRE

2.1. SOCIETES CONSOLIDEES (FRANCE / ETRANGER)

(nombre de sociétés)	2010		2009	
	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises
Mode de consolidation				
Intégration globale	89	71	165	82
Mise en équivalence (entreprises associées)	4	7	6	7
Intégration proportionnelle	21	4	23	4
Sous-total	114	82	194	93
Total	196		287	

La liste des principales sociétés consolidées figure en note 36.

2.2 Opérations réalisées en 2010

Les goodwill comptabilisés à la suite des acquisitions de l'année 2010 présentent un caractère provisoire, et sont susceptibles d'être ajustés en 2011.

Cession de l'activité Transmission et Distribution

L'accord portant sur les modalités juridiques et financières de la cession de l'activité Transmission et Distribution du groupe AREVA à Alstom et Schneider a été signé le 20 janvier 2010. Il est entré en vigueur le 7 juin 2010 après obtention de l'accord des autorités de la concurrence et du décret pris sur avis de la Commission des Participations et des Transferts.

De ce fait, la norme IFRS 5 relative aux activités cédées s'applique aux 31 décembre 2009 et 2010.

Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat net de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net d'impôt des activités cédées » et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les actifs et passifs des activités en cours de cession sont présentés sur des lignes séparées au bilan du Groupe au 31 décembre 2009 sans retraitement des périodes antérieures, à l'exclusion des créances et des dettes de ces activités avec les autres entités du Groupe, qui continuent à être éliminées conformément à la norme IAS 27. De ce fait, le montant net des actifs et des passifs des activités cédées figurant au bilan au 31 décembre 2009 n'est pas représentatif des capitaux propres d'AREVA T&D à cette date, qui s'élèvent à 990 millions d'euros avant élimination des titres (cf. note 9).

La plus-value de cession s'élève à 1 266 M€ et le cash perçu est de 3 370 M€.

Offre ferme d'achat de la participation d'AREVA dans STMicroelectronics

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance a examiné l'offre ferme du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) pour le rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics et a décidé qu'une exclusivité soit accordée au FSI pour la vente de cette participation pour un montant unitaire de 7 € / action STMicroelectronics, soit un montant total de 695 millions d'euros. L'acceptation de l'offre du FSI est soumise à une procédure d'information / consultation des Instances Représentatives du Personnel d'AREVA et à l'approbation des autorités de concurrence compétentes. La cession sera effective au cours du premier semestre 2011.

La participation au capital de STMicroelectronics précédemment classée au bilan dans la ligne « Titres des entreprises associées » est reclassée au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" à partir de cette date (cf. notes 7, 9 et 14).

Par ailleurs, les principales variations de périmètre de l'exercice 2010 sont les suivantes :

AREVA SOLAR

AREVA a acquis, en mars 2010, la société Ausra (renommée AREVA Solar), basée à Mountain View en Californie (Etats-Unis). AREVA Solar propose des solutions de production d'électricité et de vapeur industrielle par concentration de l'énergie solaire. Cette acquisition permet à AREVA de devenir un acteur majeur sur le marché de l'énergie solaire à concentration et d'élargir son portefeuille de solutions dans les énergies renouvelables.

AREVA Solar est une société qui comptait 70 salariés en 2009. Son prix d'acquisition définitif s'élève à 243 millions de dollars incluant une clause de complément de prix conditionnel d'un montant de 75 millions de dollars payé au 31 décembre 2010. Le goodwill provisoire, après allocation du prix d'acquisition, est de 165 millions de dollars.

MULTIBRID

AREVA a racheté, pour 27 millions d'euros, en avril 2010, la part des minoritaires dans Multibruid, soit les 49 % restants du capital du fabricant allemand d'éoliennes.

COMIN USA

En janvier 2010, AREVA a finalisé la cession de sa compagnie minière COMIN à la société Uranium One pour 27 millions de dollars. La cession de COMIN s'inscrit dans une démarche d'optimisation du portefeuille minier d'AREVA.

La plus value de cession dégagée par cette opération s'élève à 20 millions d'euros avant impôts.

Georges Besse II

En novembre 2010, AREVA a signé des accords avec les électroniciens japonais Kyushu Electric Power et Tohoku Electric Power, portant sur une prise de participation par ces derniers de 1% chacun au capital de la holding de la Société d'Enrichissement du Tricastin (SET), qui exploitera l'usine d'enrichissement Georges Besse II. Le prix de cession s'élève à 103 millions d'euros.

2.3 Opérations réalisées en 2009

Les goodwills comptabilisés à la suite des acquisitions de l'année 2009 ont été ajustés en 2010 dans la mesure où des estimations plus précises sur les actifs et passifs acquis ont été obtenues dans le délai d'un an après l'acquisition (cf. Note 10).

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2009 sont les suivantes :

AREVA NP

SIEMENS a notifié le 27 janvier 2009 sa décision d'exercer son option de vente de sa participation de 34% dans AREVA NP. AREVA a adressé le 25 mars 2009 à SIEMENS une notification de « termination for breach » suite à l'annonce par SIEMENS de la signature d'un « Memorandum of Understanding » avec ROSATOM visant à la mise en place d'un partenariat dans le domaine du nucléaire, qu'AREVA considère comme contraire aux restrictions imposées par la clause de non-concurrence inscrite dans le pacte d'actionnaires. En conséquence, AREVA a initié le 14 avril 2009 une procédure d'arbitrage à l'encontre de SIEMENS.

Suite à l'obtention des accords de la Commission Européenne et des autorités de la concurrence des différents pays concernés le 15 octobre 2009, le résultat net réalisé par AREVA NP à partir du 16 octobre 2009 est affecté en totalité en part du groupe.

Georges Besse 2

Au cours de l'année 2009, AREVA a signé des accords avec les sociétés japonaises Kansai et Sojitz et la société coréenne KHNP portant sur une prise de participation par celles-ci d'un pourcentage total de 5% du capital de la holding de la Société d'Enrichissement du Tricastin (SET), qui exploitera l'usine d'enrichissement Georges Besse II.

Implantée sur le site nucléaire du Tricastin (Drôme et Vaucluse), l'usine Georges Besse II aura une capacité de production de 7,5 millions d'UTS (Unité de Travail de Séparation). Cette unité utilisera la technologie de centrifugation, aujourd'hui considérée comme la plus performante.

IMOURAREN

En janvier 2009, AREVA et le gouvernement du Niger ont signé à Niamey une convention minière attribuant à AREVA le permis d'exploitation du gisement minier d'Imouraren. L'accord prévoit une répartition du capital de 66,65% pour AREVA et 33,35% pour l'Etat du Niger dans la société créée en vue de l'exploitation du gisement.

En décembre 2009, AREVA a signé un accord de partenariat avec KEPCO (Korean Electric Power Corp) portant sur une prise de participation indirecte par celle-ci d'un pourcentage de 10% dans la société d'exploitation d'Imouraren, ce qui ramène la participation d'AREVA à 56,65%.

Le gisement d'Imouraren aura une production à terme estimée à 5 000 tonnes par an pendant plus de 35 ans, pour un investissement initial de plus de 1,2 milliard d'euros (800 milliards de francs CFA) et entraînera la création de près de 1 400 emplois directs.

MNF

AREVA, Mitsubishi Heavy Industries, Ltd. (MHI), Mitsubishi Material Corporation (MMC) et Mitsubishi Corporation (MC) ont signé à Tokyo le 22 décembre 2008 un accord quadripartite (avec date d'effet en avril 2009) pour établir une coentreprise (MNF) spécialisée dans le combustible nucléaire. La société MNF intégrera le développement, la conception, la fabrication et la commercialisation de combustible nucléaire.

Le capital est réparti entre MHI pour 35%, MMC pour 30%, AREVA pour 30% et MC pour 5%. Elle devrait employer près de 550 personnes et afficher un chiffre d'affaires de 50 milliards de yens d'ici à 2020.

AREVA détient une influence notable dans cette entreprise associée et la consolide par mise en équivalence.

NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement	4 231	3 458
Autres ventes de biens et de services :		
Ventes de biens	2 245	2 113
Ventes de services	2 628	2 958
Total	9 104	8 529

Les chiffres d'affaires des années 2010 et 2009 ne comprennent pas de ventes significatives provenant d'échanges de biens ou de services dont la contrepartie reçue ou à recevoir serait autre que des liquidités.

Le tableau suivant présente des informations sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours aux 31 décembre 2010 et 2009 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés, net des pertes comptabilisées jusqu'au 31 décembre	25 028	21 531
Avances reçues des clients	4 984	3 713
Retenues des clients	1	5

Le Groupe ayant opté pour une présentation du résultat par destination, des informations complémentaires par nature sont données ci-dessous dans les notes 4 et 5 :

NOTE 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros, sauf les effectifs)</i>	2010	2009
Charges de personnel	(3 566)	(3 353)
Effectifs inscrits à la clôture	47 851	47 817
Charges de location simple	(181)	(165)

Les charges de personnel incluent les salaires et les charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraites.

NOTE 5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ET DOTATIONS AUX PROVISIONS IMPACTANT LE RESULTAT OPERATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles	(139)	(133)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles	(396)	(372)
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles nettes de reprises	(426)	(2)
Pertes de valeur des immobilisations corporelles nettes de reprises	(121)	(5)
Perte de valeur sur les goodwill	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Dotations aux provisions nettes de reprises	155	227

NOTE 6. AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(2)	(18)
Perte de valeur des goodwill	-	-
Perte de valeurs des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises	(548)	(7)
Autres charges opérationnelles	(164)	(132)
Total autres charges opérationnelles	(714)	(157)

Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Résultats de dilution et résultats sur cessions d'actifs non financiers	17	369
Autres produits opérationnels	85	55
Total autres produits opérationnels	102	423

Les pertes de valeurs sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites respectivement dans les notes 11 et 12.

Au 31 décembre 2009, le poste « résultats de dilution et résultats sur cessions d'actifs non financiers » inclut notamment les résultats sur l'entrée de minoritaires dans le capital de sociétés consolidées du Groupe.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Coût de l'endettement financier net	(158)	(113)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	37	14
Coût de l'endettement financier brut	(195)	(128)
Autres charges et produits financiers	(156)	301
Part liée aux opérations de fin de cycle	(98)	10
Résultat sur cessions de titres dédiés	29	20
Dividendes reçus	51	42
Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture	81	122
Dépréciation des titres	-	-
Effet des révisions d'échéanciers	(5)	2
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(254)	(176)
Part non liée aux opérations de fin de cycle	(58)	291
Résultat de change	36	14
Résultat sur cessions de titres et variations de valeur des titres de transaction	214	381
Perte sur participation STMicroelectronics	(101)	-
Dividendes reçus	20	51
Dépréciation d'actifs financiers	(10)	(1)
Intérêts sur avances contrats aval	(45)	(31)
Autres charges financières	(109)	(74)
Autres produits financiers	11	29
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(73)	(79)
Résultat financier	(314)	187

Au 31 décembre 2010, le résultat sur cessions de titres non lié aux opérations de fin de cycle est principalement constitué des plus values sur la cession des titres SAFRAN.

La moins-value relative à la cession des titres STMicroelectronics s'élève à (101) M€. Elle se compose de :

- 45 M€ correspondant à la différence entre la valeur de mise en équivalence au 15 décembre 2010 de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics et son prix de cession de 695 M€ (voir note 2) et de,
- 57 M€ destinée à couvrir les effets du recyclage en résultat, au moment de la réalisation effective de la cession, des éléments de résultat global attachés à cette participation, notamment les réserves de conversion.

Au 31 décembre 2009, le résultat sur cessions de titres non lié aux opérations de fin de cycle était principalement constitué des plus-values sur les cessions des titres GDF-Suez et TOTAL.

Au 31 décembre 2010, le résultat sur cession de titres compris dans la part liée aux opérations de fin de cycle inclut 4 M€ de reprise de la dépréciation durable affectée aux titres cédés contre 46 M€ au 31 décembre 2009.

NOTE 8. IMPOTS

Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Impôts courants (France)	(21)	8
Impôts courants (autre pays)	(87)	(59)
Total impôt courant	(108)	(51)
Impôts différés	442	188
Total impôts	334	138

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

(en millions d'euros)	2010	2009
Résultat net part du groupe	883	552
Moins résultat lié aux activités abandonnées	(1 236)	(267)
Intérêts minoritaires	103	(15)
Résultat net des entreprises associées	(153)	152
Charge (produit) d'impôt	(334)	(138)
Résultat avant impôts	(737)	285
Profit (charge) d'impôt théorique	254	(98)
<i>Rapprochement :</i>		
Incidence de la fiscalité de groupe	4	85
Opérations imposées à taux réduit	29	243
Différences permanentes	47	(93)
Produit (charge) réel d'impôt	334	138

Taux d'imposition retenus pour la France

(en %)	2010	2009
Taux d'impôt	34,43	34,43

Détail des différences permanentes

(en millions d'euros)	2010	2009
Régime sociétés mère filiales et dividendes intra-groupe	3	3
Effet des différences permanentes locales	18	10
Effet des opérations internes, ou entre actionnaires		113
Autres différences permanentes ⁽¹⁾	26	(219)
Total différences permanentes	47	(93)

- (1) Les autres différences permanentes comprennent notamment la charge d'impôt relative à la CVAE :
- en 2009, (23) millions d'euros ont été comptabilisés au titre des impôts différés sur la CVAE
 - en 2010, la charge d'impôt CVAE nette s'élève à (25) millions d'euros.

Taux effectif d'impôt du groupe

(en millions d'euros)	2010	2009
Résultat opérationnel	(423)	97
Résultat financier	(314)	187
Autres résultats		-
Total résultat soumis à l'impôt	(737)	284
Charge d'impôt	334	138
Taux effectif d'imposition	NA	NA

Actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actif d'impôts différés	1 044	811
Passif d'impôts différés	570	661
Total Actifs et Passifs d'impôts différés	474	150

Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations et actifs financiers non courants	(401)	(399)
Actifs circulants	98	149
Avantages du personnel	332	312
Provisions pour restructuration	7	8
Provisions réglementées	(307)	(354)
Provisions pour opérations de fin de cycle	108	60
Effets des reports déficitaires et impôts latents	568	327
Autres différences temporelles	69	47
Total des Impôts différés actifs et passifs nets	474	150

Echéancier des actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Au-delà de 12 mois	336	(100)
Dans les 12 mois	139	250

Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Au 1er janvier	150	140
Impôts comptabilisés au compte de résultat	442	188
Impôts comptabilisés en cession d'activité	(25)	(135)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(50)	(69)
Variations de périmètre	(21)	1
Ecart de conversion	(22)	25
Autres		
Au 31 décembre	474	150

Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations et actifs financiers non courants	85	(4)
Actifs circulants	46	54
Avantages du personnel	2	37
Provisions pour restructuration	(11)	(14)
Provisions réglementées	48	(4)
Provisions pour opérations de fin de cycle	14	26
Reports déficitaires nets et impôts latents	292	262
Autres différences temporelles	(34)	(169)
Total des produits et (charges) d'impôts différés	442	188

Détail des impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Impacts IAS32-39 (variation de valeur des actifs disponibles à la vente, des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net)	(65)	(71)
Autres	15	3
Total des impôts différés directement comptabilisés en capitaux propres	(50)	(68)

Actifs d'impôts non comptabilisés

(en millions d'euros)	2010	2009
Crédits d'impôts		
Pertes fiscales	442	386
Autres différences temporelles	54	78
Total des impôts différés non reconnus	496	464

NOTE 9. ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET AUX ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Le résultat net d'impôt des activités cédées correspond sur l'exercice 2010 aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	2010
Résultat net de l'activité cédée (T&D) sur la période 1 ^{er} janvier-7 juin 2010	(30)
Plus-value de cession* nette d'impôt	1 266
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	1 236

* : Y compris la reprise en résultat des réserves de conversion et des gains et pertes latents différés

Le compte de résultat consolidé contributif de l'activité Transmission & Distribution sur les années 2010 (jusqu'à la date de cession) et 2009 est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2010 à la date de cession*	2009
Chiffre d'affaires	2 008	5 474
Résultat opérationnel	(24)	405
Résultat financier	(24)	(47)
Impôts	18	(90)
Résultat net de la période	(30)	267
Dont Part des minoritaires	10	44
Dont Résultat net part groupe	(41)	223

* : cf. note 2

Les résultats 2010 et 2009 de l'activité T&D comprennent un certain nombre de charges refacturées par AREVA SA (loyers, redevances Groupe, charges financières).

En 2009, le montant de ces charges s'élevait à 72 millions d'euros. Sur l'exercice 2010, ces charges s'élèvent à 36 millions d'euros à la date de cession.

Flux net de trésorerie généré par les activités cédées ou en cours de cession

Il se compose sur l'exercice 2010 des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2010
Prix de vente des titres T&D (diminué des frais de cession)	2 245
Trésorerie contributive d'ouverture de T&D cédée	(2)
Valeur nette	2 243

Au paiement des titres T&D, effectué le 8 juin 2010, s'ajoute le remboursement des créances et dettes financières que le Groupe détenait envers T&D. Ces éléments sont essentiellement inclus dans la ligne « Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts » du tableau des flux de trésorerie.

Le tableau des flux de trésorerie contributif de l'activité T&D sur les exercices 2010 et 2009 est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	22	101
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(115)	(312)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	109	(11)
Autres Variations	(18)	3
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(2)	(219)

Actifs non courants destinés à être cédés

Au 31 décembre 2010, le montant enregistré au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" correspond à :

- la quote-part de la participation indirecte du CEA au capital de STMicroelectronics pour 194 M€
- la quote-part de la participation indirecte d'Areva au capital de STMicroelectronics correspondant à sa valeur de mise en équivalence au 15 décembre 2010 de 740 Meur, sous déduction : a) d'une provision de (45) M€ destinée à ramener cette valeur à son prix de cession de 695 M€ et b) d'une provision de (57) M€ destinée à couvrir les effets du recyclage en résultat, au moment de la réalisation effective de la cession, des éléments de résultat global attachés à cette participation (cf. note 7).

NOTE 10. GOODWILLS

Les goodwills ont varié de la façon suivante entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2009	Acquisitions	Cessions	Activités cédées ou en cours de cession	Options de vente des minoritaires	Ecart de conversion et autres	31 décembre 2010
Mines/Amont	2 235					73	2 308
Réacteurs et services	1 787				25	8	1 820
Aval	216						216
Energies renouvelables	124	121			25	7	277
Corporate et autres	4						4
TOTAL	4 366	121			50	88	4 625

A la suite de la mise en place de la nouvelle organisation du groupe AREVA par « Business groups », certains goodwills qui figuraient auparavant dans une rubrique « AREVA nucléaire non affecté » ont fait l'objet d'une affectation entre les BG Mines/Amont, Réacteurs et Services, et Aval. Il s'agit :

- du goodwill issu de la création du groupe AREVA en 2001, soit 394 millions d'euros, qui a été affecté à hauteur de 178 millions d'euros au BG Mines/Amont, et de 216 millions d'euros au BG Aval ;
- et du goodwill correspondant à l'excédent de la valeur des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires d'AREVA NP sur le montant des intérêts minoritaires (2 183 millions d'euros - cf. note 25), qui a été affecté à hauteur de 929 millions d'euros au BG Mines/Amont, et de 1 254 millions d'euros au BG Réacteurs et Services.

Conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Par conséquent, les goodwills comptabilisés à la suite des acquisitions de l'année 2010 présentent un caractère provisoire, et sont susceptibles d'être ajustés en 2011.

L'augmentation de 121 millions d'euros sur l'exercice 2010 dans le secteur Energies Renouvelables correspond à l'acquisition de la société AUSRA.

Tests de dépréciation des goodwills

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles des goodwills sont affectés, à l'exception des goodwills résultant des acquisitions effectuées en 2010 pour lesquelles l'exercice d'affectation du coût d'acquisition n'est pas achevé au 31 décembre 2010 et le montant du goodwill n'est donc pas déterminé de façon définitive à cette date.

Comme mentionné dans la note 1.10, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital pour chaque secteur d'activité ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Nombre d'années de données prévisionnelles
Au 31 Décembre 2010			
Mines	10,5%	non applicable	7 à 36
Amont	8%	2%	10
Réacteurs et Services	9,25%	2%	5 à 10
Aval	6%	2%	10
Energies Renouvelables	9,75%	2%	5

Au 31 Décembre 2009			
Mines	10,5%	non applicable	10 à 37
Amont	8,25%	2%	10 à 11
Réacteurs et Services	9,5%	2%	5 à 11
Aval	7%	2%	10
Energies Renouvelables	10%	2%	5

Les tests de dépréciation des activités minières sont effectués en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2019 pour les mines d'or et 2046 pour les mines d'uranium), sans prendre en compte d'année normative.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1% ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1% à ceux indiqués ci-dessus n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation, la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie restant dans tous les cas sensiblement supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais de recherches minières	1 534	(426)	1 108	840
Frais de recherche & développement	717	(126)	591	435
Droits miniers	1 422	(434)	988	1 302
Autres	1 569	(603)	965	706
Total	5 241	(1 588)	3 652	3 282

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	1 183	534	1 313	1 245	4 276
Investissements générés en interne	36	50		81	167
Investissements externes	215	116	10	98	439
Cessions	(22)	(3)		(22)	(46)
Activités cédées ou en cours de cession					
Ecart de conversion	128	20	98	7	253
Variation de périmètre	(4)			26	22
Autres variations	(2)			132	129
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	1 534	717	1 422	1 569	5 241
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009	(343)	(99)	(12)	(539)	(994)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(64)	(23)	(426)	(49)	(563)
Cessions	20			6	26
Activités cédées ou en cours de cession					
Ecart de conversion	(42)	(4)	3	(2)	(46)
Variation de périmètre	4				4
Autres variations			0	(19)	(19)
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	(426)	(126)	(434)	(603)	(1 588)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	840	435	1 302	706	3 282
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	1 108	591	988	965	3 652

⁽¹⁾ (426) M€ de perte de valeur ont été constatées sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2010.

Comme indiqué dans les notes 1.1. « Estimations et jugements » et 1.10 « pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le groupe réalise des tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du budget, du plan d'actions stratégiques et des hypothèses qu'ils comprennent.

Pour les droits miniers, cette estimation est donc fortement dépendante des hypothèses des business plans miniers, notamment les ressources et quantités produites estimées, le prix de l'uranium, les plannings des projets et les plans d'investissement associés, et l'évolution des coûts de production, en particulier pour les gisements dont l'exploitation n'interviendra que dans plusieurs années.

Ainsi qu'AREVA l'a mentionné dans l'actualisation de son Document de Référence 2009 déposé le 27 décembre 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, des campagnes d'exploration incluant des mesures radiométriques ont été réalisées ou sont en cours. Ces campagnes sont complétées par des analyses chimiques mises en œuvre selon un calendrier établi en cohérence avec le plan d'exploitation minière.

Les résultats des campagnes d'exploration pour évaluer le potentiel des gisements, en particulier en Afrique du Sud (Rystkuil) et en Namibie (Trekopje), ainsi que l'évolution des conditions économiques sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'estimation et la qualité des ressources et par conséquent le niveau de production à prendre en compte dans le cadre des tests de dépréciation.

Plus particulièrement pour Trekopje, le faible niveau de corrélation identifié entre mesure radiométrique et teneur en Uranium dans le minerai évaluée par mesure chimique, engendre une incertitude sur les ressources effectives du gisement et les quantités qui pourront être en fine produites.

Pour ces raisons, la dépréciation d'actifs constatée au 30 juin 2010 à hauteur de 300 m€ a été maintenue au 31 décembre 2010 tenant compte à la fois des conditions de marché pour l'uranium plus favorables à court et moyen terme mais sans changement sur le long terme et des incertitudes sur la qualité et le niveau des ressources effectives des gisements mentionnées ci-dessus.

En outre, une dépréciation complémentaire de 126 millions d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2010 pour tenir compte du rééchelonnement du planning d'investissement de certains projets miniers.

Concernant des actifs amortissables, ces dépréciations sont réversibles. Sur le long terme, le groupe conserve son appréciation sur la valeur de son portefeuille de mines qu'il considère stratégique.

Au cours de l'année 2010, les augmentations d'immobilisations incorporelles concernent principalement les frais de recherche minière pour les sites en exploitation (Areva Ressources Canada, Katco) ou en développement (Imouraren et Trekopje) et les frais de développement pour les projets de réacteurs EPR et le développement d'une usine d'enrichissement d'uranium aux États-Unis.

FRAIS DE RECHERCHES MINIERES IMMOBILISES

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31.12.09	Investissements	Cessions	Dotations aux amortissements/pertes de valeur	Ecarts de conv.	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.10
Uranium	809	241	(2)	(52)	80	(2)	1 075
Or	31	9	0	(12)	5		34
Total	840	250	(2)	(64)	86	(2)	1 108

FRAIS D'EXPLORATION (inclus dans les frais de recherche et de développement du compte de résultat)

(en millions d'euros)	2010	2009
Uranium	48	40
Or	5	3
Total	53	43

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2010

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillage industriels	Actifs de démantèlement – quote part Groupe	Autres	En cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	170	2 008	16 305	696	821	1 457	21 457
Investissements	8	132	124	0	112	983	1 358
Cessions	(1)	(18)	(88)	0	(30)	(7)	(143)
Activités cédées ou en cours de cession	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	3	48	57	1	12	22	142
Variation de périmètre	0	(5)	(2)	0	(1)	7	(1)
Autres variations	(2)	(168)	280	142	302	(497)	57
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	178	1 997	16 677	839	1 215	1 965	22 870
Amortissements et provisions au 31 décembre 2009	(76)	(1 043)	(13 957)	(549)	(537)	(2)	(16 163)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(2)	(53)	(258)	(121)	(72)	(10)	(517)
Cessions	0	17	60	0	27	0	104
Activités cédées ou en cours de cession	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	(10)	(23)	0	(7)	0	(41)
Variation de périmètre	0	4	2	0	1	0	7
Autres variations	0	(1)	0	(26)	16	0	(12)
Amortissements et provisions au 31 décembre 2010	(78)	(1 087)	(14 176)	(696)	(573)	(12)	(16 622)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	94	965	2 348	147	284	1 456	5 294
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	99	910	2 501	143	642	1 953	6 249

⁽¹⁾ (121) M€ de perte de valeur ont été constatés sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2010.

AREVA et EDF ont conclu le 3 décembre 2010 un accord sur la prolongation de l'exploitation de l'usine d'enrichissement Georges Besse 1 jusque fin 2012. Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre AREVA et EDF, a permis de fixer les principales conditions de fonctionnement de l'usine pour la période 2011-2012. Un impact négatif de (120) M€ a été comptabilisé sur l'année 2010, correspondant à la dépréciation des actifs de l'usine.

En 2010, la valeur nette des contrats de crédit bail capitalisés est de 30M€ (31M€ en 2009).

Au 31 décembre 2010, les frais financiers capitalisés dans le prix de revient des immobilisations sont non significatifs.

NOTE 13. OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan d'AREVA ainsi que leur financement :

ACTIF (en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	PASSIF	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs de fin de cycle quote-part AREVA (1)	143	147			
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	5 842	5 626	Provisions pour opérations de fin de cycle	5 815	5 660
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (2)	252	275	- financées par les tiers (2)	252	275
- Actifs financiers de couverture (3)	5 590	5 351	- financées par AREVA	5 563	5 385

¹ : montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par AREVA

² : montant de la provision devant être financée par les tiers

³ : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

ACTIFS DE FIN DE CYCLE

Le groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, décontamination) dont il a la responsabilité financière. Cet actif quote-part Groupe est amorti sur le même rythme que les immobilisations sous-jacentes. Il constate aussi un actif quote-part tiers pour la part devant être financée par certains clients sur les opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

(En millions d'euros)	quote-part Groupe				31 décembre 2010	31 décembre 2009
	Valeur Brute	Amortis- sements	Valeur nette	Quote- part Tiers		
Démantèlement	839	(696)	143	252	395	422
Reprise et conditionnement des déchets				-	-	-
Total	839	(696)	143	252	395	422

2010

(En millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2009	Augmentation	Diminution	Dotations et reprises aux amorts. et provisions	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 31 décembre 2010
Quote-part Groupe	147	117	(1)	(121)		1	143
Quote-part tiers	275	2	(36)		11		252
Total	422	119	(37)	(121)	11	1	395

Le montant des actifs nets de démantèlement s'élève à 395 M€ au 31 décembre 2010 contre 422 M€ au 31 décembre 2009.

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond essentiellement au financement attendu du CEA pour le site de Pierrelatte. Ce poste augmente de la désactualisation et diminue des travaux effectués.

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31 décembre 2009	Reprises utilisées : dépenses provisionnées de l'exercice	Désactualisation	Changement hypothèses, révision de devis et autres	Valeurs nettes au 31 décembre 2010
Provision pour démantèlement des installations nucléaires	4 092	(123)	186	57	4 212
Provision pour Reprise et Conditionnement des Déchets	1 568	(78)	68	45	1 603
Provisions pour opérations de fin de cycle	5 660	(201)	254	102	5 815

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs se ventilent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Démantèlement des installations nucléaires de base, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	3 629	3 526
Gestion des combustibles usés, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	-	-
Reprise et conditionnement des déchets anciens, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	1 200	1 031
Gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	589	714
Coûts de surveillance après fermeture des centres de stockage	38	37
Total Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006	5 456	5 308
Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations hors champ d'application de la loi du 28 juin 2006	359	352
Total Provisions pour opérations de fin de cycle	5 815	5 660

Au 31 décembre 2010, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 0,5% au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006, respectivement de -420 millions d'euros ou + 491 millions d'Euros.

Nature des engagements

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Pour le Groupe, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec notamment les usines de Pierrelatte et les usines de combustibles mais surtout l'aval du cycle : usine de La Hague pour le traitement, usine Melox et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX.

Concernant l'usine de Marcoule, CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. AREVA NC provisionne donc seulement pour le site de Marcoule sa quote-part de coûts d'évacuation et de stockage définitif de ces déchets.

Détermination des provisions de fin de cycle

Démantèlement & Reprise et Conditionnement des Déchets

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculée installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

Le Groupe a retenu un démantèlement qui correspond à l'état final suivant : génie civil assaini sur pied, toutes les zones à déchets nucléaires sont déclassées en zones à déchets conventionnels.

Les devis détaillés relatifs aux opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets sont établis par la BU Valorisation pour les usines de l'aval. L'évaluation des coûts de démantèlement est réalisée à partir de l'application ETE EVAL, logiciel certifié par le Bureau VERITAS. L'évaluation des coûts de reprise et conditionnement des déchets fait l'objet de devis opérationnels élaborés à partir d'outils adaptés aux besoins spécifiques de ces opérations.

Dans le cas de l'enrichissement, c'est la société Eurodif qui a mené les travaux d'évaluation du démantèlement.

Les devis sont chaque année portés en conditions économiques de l'exercice pour tenir compte de l'inflation. Puis ces coûts sont répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux

d'actualisation déterminés suivant les principes décrits dans la note 1.18. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée. La désactualisation est portée en résultat financier.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les taux prévisionnels retenus sont les suivants pour les installations situées en France :

- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 5%.

Les devis sont mis à jour en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles peuvent être anticipées. En conformité avec la loi de programme n°2006-739 du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, le Groupe transmet tous les trois ans, un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport.

Certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté.

Evacuation et stockage des déchets ultimes

AREVA provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs dont elle assume la responsabilité.

Ces dépenses couvrent :

- sa quote-part de surveillance du centre de stockage de la Manche et du centre de stockage de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent les déchets de faible activité à vie courte ;
- l'évacuation et le stockage en sub-surface des déchets de faible activité et à vie longue dont elle est propriétaire (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L.542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est basée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage géologique profond.

Pour ce dernier poste, sous l'égide de la Direction Générale de l'Energie et du Climat, un groupe de travail a été constitué en 2004 et a rendu ses conclusions au second semestre 2005. AREVA a effectué une déclinaison raisonnable des éléments issus des travaux du groupe de travail et a retenu un devis total du centre de stockage profond de 14,1 G€ CE 03 qui intègre non seulement le coût de la réversibilité mais aussi un niveau de risques et aléas.

Conformément à la loi du 28 juin 2006, la Direction générale de l'énergie et du climat a confié à un groupe de travail la mission de réaliser une nouvelle évaluation du coût du stockage géologique en profondeur. Ce groupe de travail animé par la DGEC réunit des représentants de l'ANDRA, d'AREVA, du CEA, d'EDF et de l'ASN.

A l'issue des travaux du groupe de travail, le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire pourra arrêter l'évaluation des coûts de stockage réversible en couche géologique profonde et la rendre publique.

Valeur des provisions pour opérations fin de cycle avant actualisation

La valeur des provisions pour opérations de fin de cycle, évaluées aux conditions économiques à la date de clôture avant actualisation, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Démantèlement des installations nucléaires	8 456	8 248
Reprise et conditionnement des déchets	2 261	2 504
TOTAL	10 717	10 753

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Ce poste comporte les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances liées aux opérations de fin de cycle	1 262	1 830
Portefeuille dédié	4 320	3 521
Total	5 582	5 351

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement d'une part aux créances sur le CEA résultant de la signature en Décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400 et d'autre part à la créance sur EDF consécutive à la signature en décembre 2008 du protocole entre EDF et AREVA sur les principes régissant les contrats Aval du cycle sur la période post 2007. Par un accord signé en juillet 2009, les modalités de règlement de la créance EDF ont été définies entre EDF et AREVA. Le règlement de cette créance a été divisé en 4 versements. A fin 2010, 3 règlements ont été effectués par EDF, le solde devant être réglé en 2011.

Objectif du portefeuille dédié

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a, de sa propre initiative, constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la Loi n°2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses, qui devraient s'étendre pour la plus grande part sur une période postérieure à 2025 et allant jusqu'en 2060, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la Loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Etranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégiques d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossés aux variations du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc...) sous contrainte des limites imposées par le décret du 23 février 2007 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement. Ces études ont amené le Groupe à réaménager la structure du portefeuille ainsi que l'administration des Fonds sur les trois derniers exercices.

AREVA a ainsi fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC et AREVA NP soient conservés, déposés et valorisés chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

Le compartiment actions initialement investi en actions européennes via un nombre limité de participations directes dans des sociétés françaises cotées et via des fonds communs de placement dédiés en gestion externalisée a été restructuré en 2007 en gestion totalement réalisée par des prestataires externes via :

- un mandat de gestion d'actions de la zone euro gérées dans une optique long terme avec une rotation lente des titres ;
- des fonds communs de placement dédiés en actions européennes de trois catégories et styles de gestion :
 - gestion indicielle grandes capitalisations
 - gestion quantitative active grandes capitalisations
 - gestion de petites et moyennes capitalisations

Les compartiments taux composés de FCP obligataires et de FCP monétaires n'ont pas subi de réaménagement.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
En valeur de marché		
Actions cotées	1 010	690
FCP actions	766	720
FCP Obligataires et monétaires	2 544	2 111
Total	4 320	3 521
Par origine géographique		
Zone Euro	3 648	2 846
Europe hors zone Euro	672	675
Autres	-	-
Total	4 320	3 521

Mandat d'actions cotées

Composition

Le mandat a été mis en place en début d'année 2007 et comporte une trentaine de valeurs de la zone euro. La faible rotation des titres permet une gestion des plus values à long terme.

Au 31/12/10, ce mandat comprend 32 lignes pour une valeur de marché de 1 010 M€.

Appréciation du risque

Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion «benchmarkée».

FCP dédiés d'actions (gestion indicielle, gestion quantitative active, petites capitalisations)

Composition

La seconde partie des actifs actions est investie dans des fonds communs de placement actions dédiés à AREVA dont la valeur liquidative est de 774 M€ à fin décembre 2010.

Trois stratégies d'investissements au travers d'univers de référence précis ont été sélectionnées :

- la gestion indicielle basée sur des valeurs de grandes capitalisations de la zone Europe (EMU + UK) forme la base de l'exposition en FCP dédiés actions afin de répliquer la performance des indices de référence.
- la gestion dite « quantitative active » au sein de l'univers MSCI EMU + UK est le second pilier de l'exposition et vise à obtenir une surperformance par rapport à l'indice de référence au travers d'une prise de risque relative à l'indice de référence (Tracking Error) limitée.
- la gestion active de petites et moyennes valeurs vient compléter le dispositif au travers d'une gestion active dans un univers d'investissement limité au « MSCI Europe Small Cap ».

Appréciation du risque

Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible (Tracking Error) et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la Loi du 28 juin 2006.

Un dépositaire unique pour l'ensemble de ces FCP a été sélectionné en vue de s'assurer d'un contrôle permanent des règles par les gérants et d'une valorisation indépendante des FCP.

Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

Valorisation des FCP

La valeur d'inventaire de ces FCP est égale à leur valeur liquidative, déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

FCP dédiés Obligataires

Composition

Les FCP Obligataires détenus par AREVA NC sont composés pour 80 % minimum par des produits de taux en euros ou dans la limite de 20% maximum des fonds gérés, par des produits de taux en dollars US ou en monnaies des pays de l'Union Européenne hors euro, obligatoirement couverts pour la partie change. La détention d'actions est exclue des FCP de Taux.

Les performances des FCP sont appréciées par rapport à un indice composite FTSE obligations d'Etat zone euro

Des Mandats et FCP obligataires en vue d'adosser parfaitement les flux de son passif ont été mis en place spécifiquement pour Eurodif filiale d'AREVA NC

Appréciation du risque

En dehors des mandats et FCP d'Eurodif ayant une sensibilité proche du passif couvert, la sensibilité aux taux d'intérêt de chacun des FCP est pour l'instant comprise entre deux bornes, 0 au minimum, et 5 au maximum.

Le rating des titres sélectionnés fait l'objet d'au moins une notation de la part d'une des agences Moody's ou Standard & Poor's, conforme à la grille ci-dessous:

	Moody's	S&P
0 - 1 an	P1	A1
1 - 4 ans	Aa3	AA-
4 - 7 ans	Aa1	AA+
> 7ans	Aaa	AAA

Produits dérivés

Les instruments dérivés n'ont vocation qu'à couvrir les positions existantes. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP.

Valorisation des FCP

La valeur d'inventaire des FCP de taux est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Performances des différentes classes d'actifs financiers (hors créances) en couverture des passifs selon les catégories du décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007 de la loi du 28 juin 2006

	2010	2009
AREVA NC		
I. 3° Actions de la zone €	+18%	+30,5%
AREVA NC		
I. 4° FCP actions UE (#)	+13,1%	+30,5%
I. 4° Obligations € (#)	+1,7%	+4,3%
I. 4° SICAV & FCP monétaire	+0,6%	+0,7%
AREVA NP		
I. 4° SICAV & FCP actions et monétaire	+3,8%	+13,3%
EURODIF		
I. 4° SICAV & FCP & Mandats actions, obligations monétaires	+3,2%	+5,6%

(#) La performance affichée pour ces catégories englobe celle de parts de FCP dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la Loi du 28 juin 2006.

Performance de l'ensemble des actifs de couverture du groupe

Les actifs financiers sous forme de titres ou FCP représentent, au 31 décembre 2010, 77 % des actifs de couverture. Les actifs de couverture à fin 2010 se décomposent ainsi de la façon suivante : 32% actions, 45 % obligations et monétaires et 23 % créances. En assimilant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture serait de l'ordre de +6 % sur l'année calendaire 2010.

Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié :

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95% des portefeuilles à différents horizons au travers de la méthode appelée « VaR » et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux de 100 bp et baisse des actions de 20%.

Les impacts liés à l'évaluation des actifs financiers de couverture figurent en note 32.

NOTE 14. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Détail des participations dans les entreprises associées

31 décembre 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
STMicroelectronics	14,22	69	-	-	-
Eramet	25,79	83	761	35	796
New MNF	30,00	(3)	52	79	131
Autres entreprises associées		4	56	5	61
Total		153	869	119	988

A la suite du processus de cession des titres STMicroelectronics, la participation d'AREVA au capital de cette société est classée au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" (cf. notes 2 et 9).

31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
STMicroelectronics	14,27	(112)	805	-	805
Eramet	25,71	(39)	627	35	662
New MNF	30,00	(2)	45	64	109
Autres entreprises associées		1	55	4	59
Total		(152)	1 532	103	1 635

Evolution des participations dans les entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	2010
Valeur des participations dans les entreprises associées au 1^{er} janvier	1 635
Quote-part de résultat net	153
Dividendes	(45)
Ecart de conversion	97
Acquisition	-
Cession	(9)
Reclassement des titres STMicroelectronics en actifs non courants destinés à être cédés	(934)
Autres variations	91
Valeur des participations dans les entreprises associées au 31 décembre	988

Principaux agrégats des entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	Eramet*
Total actifs	5 270
Total passifs (hors capitaux propres)	2 735
Capitaux propres	2 535
Chiffre d'affaires	2 689
Résultat net	(265)

* : Information publiée en IFRS (31/12/09)

Valeur boursière des participations dans les entreprises associées cotées

(en millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	% de contrôle	Participations dans les entreprises associées	Valeur au cours de Bourse	% de contrôle	Participations dans les entreprises associées	Valeur au cours de Bourse
STMMicroelectronics	-	-	-	14,27	805	638
Eramet	25,79	796	1 747	25,71	662	1 492
Total		796	1 747		1 467	2 130

NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Titres disponibles à la vente	293	682
Créances rattachées à des participations	3	82
Autres actifs financiers non courants	81	83
Dérivés sur opérations de financement	92	13
Total	469	860

Titres disponibles à la vente

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2009
31 décembre 2009	682
Acquisitions	11
Cessions	(285)
Dépréciation durable	(2)
Variations de juste valeur enregistrée en capitaux propres	23
Variations de périmètre, conversion, reclassements et autres	(137)
31 décembre 2010	293

Les titres disponibles à la vente se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Nombre de titres au 31 décembre 2010	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actions cotées (en valeur de marché)			
- Alcatel	2 597 435	6	6
- Suez Environnement	6 906 750	107	111
- Safran	0	0	421
- Summit	21 879 518	61	30
- Japan Steel	4 830 000	38	43
- Autres actions cotées		23	15
Titres de participation non cotés		58	56
Total		293	682

En 2010, AREVA a cédé la majeure partie de sa participation dans Safran sur le marché et reclassé le solde dans son Fonds dédiés au financement de ses Obligations de Fin de Cycle, lui permettant ainsi de générer une trésorerie de 636 millions d'euros.

Les participations dans les sociétés Total et GDF-Suez ont été intégralement cédées au cours de l'exercice 2009.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, la rubrique « titres de participation non cotés » se compose notamment de participations dans des sociétés détenant des parts de gisements miniers.

Les impacts liés à l'évaluation des titres disponibles à la vente figurent en note 32.

NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	627	(114)	513	660	(110)	550
En-cours de production de biens	537	(10)	528	329	(4)	325
En-cours de production de services	334	(16)	318	570	(17)	553
Produits intermédiaires et finis	1 263	(23)	1 240	1294	(22)	1272
Total	2 762	(162)	2 599	2 853	(153)	2 699

Dont stocks et en-cours valorisés :

au coût de revient	2 187	2 287
en valeur nette de réalisation	<u>412</u>	<u>413</u>
	2 599	2 699

NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Valeurs brutes	2 288	2 185
Dépréciation	(21)	(24)
Valeurs nettes	2 267	2 161

Variation des dépréciations sur Clients et comptes rattachés

1^{er} janvier 2010	(24)
Variations de périmètre	
Activités cédées ou en cours de cession	
Dotations	(7)
Reprises utilisées	10
Reprises non utilisées	1
Autres (écarts de conversion)	0
31 décembre 2010	(21)

La valeur brute des Clients et comptes rattachés comprend 94 M€ de créances d'échéance supérieure à un an.

Au 31 décembre 2010, le poste Clients et comptes rattachés inclut des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 724 M€ (contre 503 M€ au 31 décembre 2009).

Clients et comptes rattachés (valeur brute)* :

(en millions d'euros)	Valeur Brute	Dont non échues	Dont dépréciées et échues	Dont : non dépréciées et échues					
				Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés									
Au 31 décembre 2010	1 564	1 330	18	143	19	15	10	14	14
Au 31 décembre 2009	1 681	1 284	19	180	129	26	8	16	17

* :hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement

NOTE 18. AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Etat	593	420
Avances et acomptes fournisseurs	667	573
Débiteurs divers	593	645
Instruments financiers	294	184
Autres	18	15
Total	2 165	1 838

Les « Débiteurs divers » incluent les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Au 31 décembre 2010, les autres créances opérationnelles comprennent 539 M€ de créances d'échéance supérieure à un an.

Le poste Instruments financiers comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Equivalents de trésorerie	3 029	1 265
Disponibilités et comptes courants financiers	329	144
Valeur nette	3 358	1 409

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des OPCVM court terme et des titres de créances négociables à court terme.

NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Titres détenus à des fins de transaction	84	88
Options sur actions	0	4
Autres actifs financiers courants et dérivés sur opérations de financement	126	47
Total	210	139

Les Titres détenus à des fins de transaction comprennent des obligations de première catégorie et des OPCVM mixtes (actions et obligations)

Les autres actifs financiers courants comprennent 4 M€ correspondant à la garantie de liquidité de Framépargne (cf. note 31) au 31 décembre 2010 contre 28 M€ au 31 décembre 2009.

NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

au 31 décembre	2010	2009
CEA	73,2%	78,9%
Etat	10,2%	8,4%
Kuwait Investment Authority	4,8%	-
CDC	3,3%	3,6%
Total	1,0%	1,0%
Crédit Agricole CIB et actionnaires salariés	1,3%	1,4%
EDF	2,3%	2,5%
Actions rachetées	0,2%	0,2%
Porteurs d'actions	96,3 %	96,0%
Porteurs de certificats d'investissements	3,7%	4,0%
Total	100,0%	100,0%

Le tableau ci-dessus ne prend pas en compte les opérations d'émissions réservées aux porteurs de certificats d'investissements intervenues en janvier 2011.

La valeur nominale de l'action AREVA SA et du certificat d'investissement s'élève à 3,80 euros après division par 10 du nominal des actions.

AUGMENTATION DE CAPITAL

AREVA a procédé à une augmentation de capital réservée à Kuwait Investment Authority, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Koweït et à l'Etat français pour un montant total d'environ 900 millions d'euros, par émission de 27 692 307 actions ordinaires au prix de 32,50 euros par action, à la suite de la division par 10 du nominal de l'action ordinaire et des Certificats d'Investissement intervenue le 27 décembre 2010. La valeur nominale de l'action est de 3,80 euros et de 32,17 euros pour la valeur de la prime d'émission.

RESERVES DE CONVERSION

Les réserves de conversion s'élèvent à 46 M€ en 2010 et (155) M€ en 2009. La variation correspond principalement aux effets du dollar US.

INSTRUMENTS DE DILUTION DU CAPITAL

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'instruments susceptibles d'être convertis en titres de capital.

RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions et de certificats d'investissements retenus pour le calcul du résultat par action pour l'exercice 2010 est de 353 890 531 actions et certificats d'investissements.

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Ecarts de conversion des sociétés intégrées		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	101	(2)
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(1)	
Variations de valeurs des actifs financiers disponibles à la vente		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	290	472
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(71)	(583)
Variations de valeurs des couvertures de flux de trésorerie		
- Gains (pertes) de la période non réalisés	80	12
- Diminué des gains (pertes) recyclés en résultat net	(7)	(24)
Effet d'impôt relatif à ces éléments	(52)	(68)
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession	1	52
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	75	(55)
Actifs non courants détenus en vue de la vente	8	
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	423	(196)

Effet impôt relatif aux autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	2010			2009		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Ecarts de conversion des sociétés intégrées	100	49	149	(2)	(21)	(23)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	218	(81)	137	(111)	(48)	(159)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	73	(20)	53	(12)	1	(11)
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	75		75	(55)		(55)
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession	(3)	4	1	68	(16)	52
Actifs non courants détenus en vue de la vente	8		8			
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	471	(48)	423	(112)	(84)	(196)

NOTE 22. INTERETS MINORITAIRES

Les principaux intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Eurodif	179	221
STMicroelectronics	-	170
SET Holding	156	133
Katco	151	68
Imouraren	56	60
Uramin	50	57
Somaïr	42	34
La Mancha	37	28
Intérêts minoritaires relatifs aux actifs non courants et actifs des activités destinées à être cédées	199	128
Autres	45	27
Total	915	926

La rubrique « Intérêts minoritaires relatifs aux actifs non courants et actifs des activités destinés à être cédées » comprend :
- Au 31 décembre 2010, les intérêts minoritaires dans STMicroelectronics pour 199 millions d'euros,
- Au 31 décembre 2009, les intérêts minoritaires dans AREVA T&D pour 128 millions d'euros.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tel que le remboursement des frais médicaux.

Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note 1.16

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

La réforme des retraites promulguée en 2010 a été prise en compte pour les régimes de préretraite en France, dans l'attente de la renégociation des termes de ces régimes qui doit intervenir en 2011. Les impacts sur les autres avantages sociaux sont jugés mineurs, les âges de retraite pris en compte dans les valorisations seront ajustés en 2011.

ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Total provisions pour retraites et autres avantages au personnel	1 171	1 121
Moins total des actifs des régimes de pension	(2)	(0)
Moins plans évalués localement	(4)	(2)
Total plans évalués par les actuaires du groupe	1 165	1 119
Indemnités de fin de carrière	269	247
Retraites Supplémentaires	20	31
Préretraites	597	578
Frais Médicaux et Prévoyance	259	243
Médailles du Travail	20	20

Les montants au 31 décembre 2009 ne comprennent pas les activités en cours de cession.

Les informations détaillées ci-après concernent les plans évalués par les actuaires du Groupe.

Les plans CATS, CASA et CASAIC sont compris dans les régimes de préretraite

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2010	2009
Inflation	2%	2 %
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	5,00%	5,00 %
- Zone Dollar	5,25%	5,50 %
Taux de rendement moyen attendu des actifs de couverture		
- Zone Euro	5 à 6,25 %	5 à 6,25 %
- Zone Dollar	7,5 %	7,5 %
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	1,95 %	1,94 %
- Zone Dollar	0 %	0 %
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0,5 %	+0,5 %

- Tables de mortalité

	2010	2009
France		
- rentes	Table de génération	Table de génération
- capitaux	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002	INSEE Hommes/Femmes 2000-2002
Allemagne	Heubeck 2005	Heubeck 2005
USA	RP-2000	RP-2000

- Age de départ à la retraite pour les cadres 63 ans et 61 ans pour les non cadres (en France). Ces âges seront ajustés en 2011 afin de prendre en compte les dispositions de la réforme des retraites 2010.
- Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population.
- Hypothèses d'augmentation de salaire retenue nette d'inflation (moyenne pondérée selon les effectifs de chaque société).

France	Cadres		Non Cadres	
	2010	2009	2010	2009
<30 ans	2,10%	2,07 %	1,60%	1,61 %
30-39 ans	1,90%	1,87 %	1,50%	1,52 %
40-49 ans	1,55%	1,53 %	1,23%	1,25 %
50-54 ans	1,13%	1,11 %	1,08%	1,10 %
55 ans et plus	0,87%	0,86 %	0,77%	0,79 %

Allemagne	2010	2009
< 35 ans	1,50 %	1,50 %
> 35 ans	1,50 %	1,50 %

USA	2010	2009
	1,75 %	1,75 %

- Hypothèses de taux attendu d'évolution des frais médicaux aux Etats Unis

Année	
2010	7,5 %
2011	7 %
2012	6,5 %
2013	6 %
2014	6,5 %
2015+	5 %

- Cotisations / prestations prévues en 2011 pour les régimes à prestations définies
 - Les cotisations/prestations classiques prises en charge par la société sont estimées à **54 M€**
 - Les cotisations estimatives aux USA au titres des plans qualifiés seront de 21 M€.

Actifs financiers

EUROPE

Allocation par support	2010	2009
Monétaire	5%	6%
Obligations	69%	65%
Actions	22%	25%
Immobilier	4%	4%

ETATS-UNIS

Allocation par support	2010	2009
Monétaire	2%	1%
Obligations	40%	42%
Actions	58%	57%
Immobilier	0%	0%

Rendement effectif des actifs de régimes	2010	2009
Europe	1,75%	12,97%
Etats-Unis	11,73%	22,99%

Les rendements attendus des actifs sont déterminés en tenant compte :

- ▶ de la répartition des actifs financiers par type d'investissement
- ▶ d'hypothèses de rendements moyens futurs par classe d'actifs.

Les actifs de pension du groupe AREVA ne comportent pas d'instruments financiers du groupe AREVA. Les investissements immobiliers des actifs de pension ne comportent pas de biens immobiliers propriété d'AREVA.

Analyse du montant net comptabilisé

Au 31 Décembre 2010 (en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires		Préretraites		Frais Médicaux		Médailles du Travail		Total	Total	Total
		Externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	non externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé			
Dette actuarielle	464	708	28	1 006	323	261	20	2 178	632			2 810
Juste valeur des actifs de couverture	(35)	(602)	-	(335)	-	-	-	(972)	-			(972)
Ecart actuariels non comptabilisés	(136)	(109)	(4)	(105)	(39)	(4)	-	(350)	(47)			(397)
Coût des services passés non comptabilisés	(24)	-	(1)	(204)	(49)	2	-	(228)	(48)			(276)
Limite de reconnaissance des actifs de couverture												-
Montant net comptabilisé	269	(3)	23	362	235	259	20	628	537			1 165

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,5% du taux d'actualisation entrainerait une augmentation de 3,9 % des dettes actuarielles.

Historique (en millions d'euros)	31 déc 2009	31 déc 2008	31 déc 2007	31 déc 2006	31 déc 2005
Dette actuarielle	2 472	2 672	2 610	2 517	2 364
Juste valeur des actifs de couverture	(894)	(999)	(1 161)	(978)	(875)
Ecart actuariels non comptabilisés	(352)	(308)	(222)	(331)	(309)
Coût des services passés non comptabilisés	(107)	(106)	(110)	(114)	(127)
Limite de reconnaissance des actifs de couverture	-	-	34	-	-
Montant net comptabilisé	1 119	1 259	1 151	1 094	1 053

Ecarts actuariels d'expérience depuis l'ouverture IFRS

Pertes/(Gains) actuariels par année, en millions d'euros		
Cumul 2004 à 2009	Dettes actuarielles	133
	Actifs de couverture	186
	Total	319
2010	Dettes actuarielles	40
	Actifs de couverture	4
	Total	44

Analyse de la charge de l'exercice

Exercice 2010 (en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires	Pré- retraites	Frais médicaux	Médailles du Travail	Total	Rappel 2009
Coût des services rendus de la période	19	13	30	6	1	69	62
Coût sur actualisation	20	36	56	13	1	126	125
Rendement attendu des actifs de couverture	(2)	(35)	(17)	-	-	(54)	(45)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	6	6	5	(2)	-	15	18
Amortissement du coût des services passés	1	3	29	3	-	36	23
Réductions et cessations de plans	(5)	(4)	-	(1)	-	(10)	-
Impact de la limite de reconnaissance des actifs de couverture							-
Total de la charge de l'exercice	39	19	103	19	2	182	183

Variations de la dette actuarielle

Au 31 Décembre 2010 (en millions d'euros)	IFC	Retraites Supplémentaires	Pré- retraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	Total	Rappel 2009
DBO au 31 décembre 2009	402	684	1 124	242	20	2 472	2 672
Coûts des services rendus de la période	19	13	30	6	1	69	62
Coût d'actualisation	20	36	56	13	1	126	125
Cotisations employés	-	5	-	-	-	5	5
Coûts de services passés	17	3	182	4	-	206	22
Acquisitions/Cessions	(1)	5	-	-	-	4	-
Effet de périmètre de consolidation						-	-
Réductions / Cessions	(7)	(5)	-	(1)	-	(13)	-
DBO des activités destinées à être cédées							(419)
Prestations payées sur l'année	(16)	(33)	(75)	(8)	(2)	(134)	(132)
Pertes et Gains actuariels	30	10	12	3	-	55	145
Ecarts de change	-	18	-	2	-	20	(8)
DBO au 31 décembre 2010	464	736	1 329	261	20	2 810	2 472

Variations des actifs de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	2010
Variation de la valeur des actifs	
Valeur à l'ouverture	894
Rendement attendu	54
Ecarts actuariels	(4)
Cotisations versées par l'employeur	145
Cotisations versées par les employés	5
Prestations payées	(134)
Acquisition / cession	1
Actifs des activités destinées à être cédées	-
Effet de périmètre de consolidation	-
Ecarts de change	10
Valeur comptabilisée au 31 décembre	971

Variation de la provision évaluée par les actuaires du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2010
Variation de provision	
Solde à l'ouverture	1 119
Différence de change	7
Effet de périmètre	2
Charge totale	182
Cotisations et prestations payées	(145)
Solde comptabilisé au 31 décembre	1 165

NOTE 24. AUTRES PROVISIONS

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2010	Dotations*	Provisio ns utilisées	Provisio ns devenue s sans objet	Activités cédées ou en cours de cession	Reclasseme nt Variations de périmètre et taux de change	31 décembre 2010
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	93	28	(14)	-	-	8	115
Provisions pour dépollution et reconstructions des autres sites industriels	1	-	-	-	-	-	1
Autres provisions non courantes	94	28	(14)	-	-	8	116
Restructurations et plans sociaux	27	1	(5)	(3)	-	-	20
Provisions pour assainissement courant	97	5	(3)	(1)	-	-	99
Provisions pour garanties données aux clients	86	42	(18)	(7)	-	-	103
Provisions pour pertes à terminaison	726	474	(559)	(9)	-	4	636
Travaux restant à effectuer	552	202	(110)	(15)	-	(2)	638
Autres	208	150	(34)	(44)	-	1	281
Provisions courantes	1 696	874	(719)	(79)	-	5	1 777
Total provisions	1 791	903	(733)	(79)	-	13	1 894

* : dont 18 millions d'euros de désactualisation sur l'exercice 2010

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les autres provisions se décomposent de la manière suivante :

	2010	2009
Provisions pour risques affaires	5	8
Provisions pour litiges	30	17
Provisions pour risques fiscaux	22	21
Provisions pour amendes et pénalités	4	7
Provisions autres charges	106	100
Provisions autres risques	112	55
TOTAL	281	208

PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Cette rubrique comprend principalement les pertes relatives au contrat de construction de l'EPR OL3.

Contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3

L'année 2010 marque, pour le projet OL3, la fin des activités du génie-civil pour le gros œuvre, hormis le dôme extérieur, et la pleine montée en charge de l'ensemble des activités d'installations électro-mécaniques. Dans le bâtiment réacteur, la mise en place des composants primaires s'est poursuivie après l'introduction de la cuve le 18 juin. A fin décembre, 3 générateurs de vapeur sur 4 sont installés ainsi que le pressuriseur. Le 4^{ème} générateur de vapeur a été installé en janvier 2011.

Le chemin critique du projet OL3 est sous-tendu par les activités de tuyauteries et le commissioning.

Les activités de construction ont dépassé en fin d'année les 52%, en cohérence avec le planning général du projet. L'avancement global des activités de tuyauterie a atteint pour l'ensemble des lots 33%, en cohérence à date avec les futurs développements de ce marché d'installation que sont les épreuves hydrauliques se déroulant sur toute l'année 2011, et dont les premières ont été réalisées en décembre 2010.

Au niveau du commissioning, les règles de transfert construction-essais ont enfin pu être finalisées après une longue mise au point ayant débuté en avril et de nombreux échanges de nature contractuelle.

Concernant le contrôle-commande, après l'acceptation par STUK de l'architecture, il reste à finaliser les programmes de qualification et à réaliser une importante production documentaire qui complètera le dossier d'autorisation de mise en exploitation (« Operating licence application ») devant être déposé par TVO au plus tard en août 2011.

L'avancement des dossiers d'essais est satisfaisant avec 134 dossiers finalisés sur un total prévu de 158, 100 étant d'ores et déjà acceptés par TVO. La préparation des essais, partie intégrante du commissioning ainsi que les premiers transferts mécaniques et électriques démontrent que le Consortium a franchi une étape primordiale du processus conduisant au chargement du cœur (« Fuel loading ») désormais prévu en décembre 2012.

A compter de cette date, TVO aura la responsabilité des opérations nucléaires, de la mise en exploitation et de la montée en production qui suivront la divergence du réacteur : des discussions sont déjà engagées avec TVO sur les responsabilités respectives du Consortium et de l'Exploitant au cours de ces phases.

Un complément de provisions de 367 millions d'euros a été comptabilisé au 30 juin 2010. Les développements du projet au cours du second semestre ont confirmé les estimations de juin 2010. La perte à terminaison estimée du projet s'élève à 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

Concernant la procédure d'arbitrage lancée depuis décembre 2008, le Consortium continue de faire valoir ses droits en réclamant une compensation d'1 milliard d'euros pour une extension de délais et une augmentation des coûts qu'il a supportée par la faute de TVO. Aucun produit n'est reconnu à ce titre.

En avril 2009, TVO a réclamé 1,4 milliard d'euros au Consortium. Aucune provision n'est constituée à ce titre, le Consortium et ses conseils estimant toujours que les allégations exposées dans cette réclamation restent dénuées de fondement et sans valeur au regard du droit finlandais.

Les incertitudes résiduelles liées au chiffrage du résultat à terminaison portent notamment sur les risques contractuels, sur les modes opératoires convenus des opérations d'installation et d'inspection des tuyauteries et les phases opérationnelles des essais et de mise en service incluant le contrôle-commande.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT À EFFECTUER

Au 31 décembre 2010, ces provisions correspondent à des charges pour travaux restant à effectuer (PTRE) pour un montant de 638 M€. Elles correspondent à des prestations annexes restant à réaliser (traitement et entreposage de résidus par exemple).

NOTE 25. DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Options de vente des actionnaires minoritaires	24	36	60	17
Dette envers Siemens sur l'exercice de l'option	2 117		2 117	2 080
Avances rémunérées	83		83	81
Emprunts auprès des établissements de crédit	469	284	753	2 274
Emprunts obligataires	3 764	39	3 803	3 006
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs		194	194	129
Instruments financiers dérivés		139	139	56
Dette financières diverses *	80	11	91	99
Total dettes financières	6 537	703	7 240	7 741
<i>* : Dont crédit bail</i>	<i>18</i>	<i>10</i>	<i>28</i>	<i>28</i>

Dette envers Siemens sur l'exercice de son option de vente

Le pacte d'actionnaires conclu en 2001 entre Framatome SA (absorbé en 2001 par AREVA) et Siemens prévoyait l'exercice d'un put (option de vente par Siemens des titres d'AREVA NP détenus par Siemens, représentant 34% du capital) et d'un call (option d'achat par AREVA des titres AREVA NP détenus par Siemens) dans certaines conditions pendant une période de 11 ans. A l'issue de cette période, soit à partir de janvier 2012, les parties avaient la possibilité d'exercer ce put ou ce call sans condition avec un préavis de trois ans.

Les engagements de rachat des participations minoritaires de Siemens dans AREVA NP SAS figurent dans les dettes financières pour la valeur du prix d'exercice de l'option de vente évaluée suivant une méthode prenant en compte les cash-flows futurs prévisionnels actualisés. Cette valeur est révisée au 31 décembre de chaque année.

Les hypothèses suivantes avaient été utilisées pour valoriser l'option détenue par Siemens au 31 décembre 2007 à un montant de 2.049 millions d'Euros :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Nombre d'années de données prévisionnelles
Secteur Combustible	8,50%	2%	13
Secteur Réacteurs et Services	9,75%	2%	13

Cette évaluation avait été effectuée sur la base des données prévisionnelles résultant du Plan d'Action Stratégique établi pour la période 2008 – 2020.

A la suite de la décision prise par Siemens d'exercer son option, le montant de la dette correspondante et des intérêts qui s'y rattachent est présenté au 31 décembre 2010 dans une rubrique séparée intitulée « dette envers Siemens sur l'exercice de son option de vente ».

En l'absence d'accord entre les parties sur le prix d'exercice de l'option et conformément aux termes du pacte d'actionnaires, un expert ayant pour mandat de déterminer de manière définitive le prix d'exercice de l'option qu'AREVA devra payer à Siemens au plus tard le 30 janvier 2012 a été désigné par l'Institute of chartered accountants in England and Wales.

Cette dette porte intérêt à compter de la date de la notification du « termination for breach » par AREVA à Siemens (cf. note 2.2), à taux variable (EURIBOR 3 mois + 1%) jusqu'à la date de fixation définitive du prix de l'option par l'expert, puis à taux fixe

jusqu'à la date du paiement effectif par AREVA. Cette dette est susceptible d'être remboursée avant son échéance à partir de la date où l'expert aura déterminé de manière définitive le prix d'exercice de l'option.

Compte tenu des incertitudes existant sur le prix d'exercice de l'option qui résultera de cette expertise et sur l'issue de la procédure d'arbitrage en cours (cf. notes 2.2 et 34), AREVA a décidé de maintenir dans son bilan aux 31 décembre 2009 et 2010 un montant identique à celui du 31 décembre 2007, soit 2.049 millions d'Euros. Les intérêts courus ont été comptabilisés sur cette base au 31 décembre 2010 pour un montant de 68 millions d'Euros.

Par ailleurs, AREVA s'est engagé à rembourser le montant de 51 millions d'Euros correspondant à la contribution de Siemens à l'augmentation de capital d'AREVA NP SAS en mars 2009. Cette dette, qui porte intérêt au taux de 5,5%, est incluse dans la rubrique « Dettes financières diverses ».

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010
Échéance inférieure ou égale à 1 an	703
Échéance 1 an à 2 ans	2 196
Échéance 2 ans à 3 ans	15
Échéance 3 ans à 4 ans	13
Échéance 4 ans à 5 ans	236
Échéance plus de 5 ans	4 078
Total	7 240

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010
Euro	5 112
Dollar US	1 730
Dollar Canadien	266
Autres	133
Total	7 240

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010
Taux fixe	2 548
Taux variable	4 362
Total	6 910
Options de vente détenues par les actionnaires minoritaires	60
Autres dettes ne portant pas intérêt	118
Instruments financiers dérivés	152
Total	7 240

L'échéancier des actifs et des dettes financières du groupe au 31/12/2010 est présenté en note 31.

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	60	60	36				24	
Dettes envers Siemens	2 117	2 117		2 117				
Avances rémunérées	83	83						83
Emprunts auprès des établissements de crédit	752	752	284	11	12	11	210	225
Emprunts obligataires	3 803	3 803	39					3 764
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	194	194	194					
Dettes financières diverses	91	91	11	68	4	2	1	6
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 793	168	385	166	165	164	743
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	7 101	8 894	732	2 581	182	178	400	4 821
Dérivés actifs	(95)							
Dérivés passifs	139							
Total dérivés nets	44	44	48	9	11	20	(6)	(38)
Total	7 145	8 938	780	2 590	193	198	394	4 783

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	17	17		17				
Dettes envers Siemens	2 080	2 080			2 080			
Avances rémunérées	81	81						81
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 274	2 274	1 633	233	4	3	2	400
Emprunts obligataires	3 006	3 006	32					2 974
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	129	129	129					
Dettes financières diverses	99	99	20	5	58	4	2	9
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 828	145	141	509	137	137	758
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	7 685	9 512	1 957	397	2 651	144	141	4 222
Dérivés actifs	(13)							
Dérivés passifs	56							
Total dérivés nets	43	43	16	7	5	5	5	6
Total	7 728	9 555	1 973	403	2 656	149	146	4 228

Emprunts obligataires après gestion des risques de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Nominal	Valeur au bilan	Devise	Taux nominal	Echéance
Date d'émission					
23 Septembre 2009	1 250	1 266	EUR	3,875%	2016
23 Septembre 2009	1 000	998	EUR	4,875%	2024
06 Novembre 2009	750	756	EUR	4,375%	2019
22 Septembre 2010	750	745	EUR	3,5%	2021
Total	3 750	3 764			

Le Groupe Areva a émis un emprunt obligataire au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 750 millions d'euros qui vient s'ajouter aux 3 émissions de 2009 pour un montant total de 3 750 millions d'euros.

Sur ce montant, 1 050 millions d'euros ont été couverts contre taux variable EUR au moyen de swaps de taux et 1 701 millions d'euros ont été couverts en dollars par l'intermédiaire de cross currency swaps ou swaps cambistes.

Garanties et clauses particulières

A l'exception de l'emprunt de 37,5 milliards de CFA (équivalent à 57 millions d'euros) de SOMAIR incluant des suretés sur actifs, aucun emprunt ou dette (hors dettes sur immobilisations en crédit bail) n'est garanti par des actifs.

Covenants

Il n'existe pas, au 31 décembre 2010, d'engagements financiers significatifs incluant des covenants financiers.

NOTE 26. AVANCES ET ACOMPTES RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avances et acomptes reçus sur commandes	3108	3 066
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	815	827
Total	3 923	3 893

Ce poste correspond aux avances d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients et ne portant pas intérêt. Le remboursement de ces avances et acomptes est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes de combustibles, de traitement et de recyclage des combustibles usés et de réacteurs. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Seuls les avances et acomptes effectivement perçus sont comptabilisés.

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent aux montants reçus de clients au titre de contrats ne comportant pas de financement d'investissements significatifs. Dans le cas des contrats à long terme, le montant inscrit au bilan représente le solde net des avances et acomptes reçus et du chiffre d'affaires facturé ou reconnu en fonction de l'avancement ; il inclut également des produits financiers calculés sur les excédents de trésorerie générés par ces avances et acomptes et dont le montant est déterminé contrat par contrat.

Les avances et acomptes reçus finançant les immobilisations correspondent aux montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit.

NOTE 27. AUTRES DETTES

Dettes opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dettes fiscales et sociales hors IS	1 397	1 449
Instruments financiers	194	143
Autres dettes opérationnelles	990	678
Total	2 581	2 270

Le poste Instruments financiers comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les dettes opérationnelles se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2010 :

- Moins d'un an : 2 303 millions d'euros
- De 1 à 5 ans : 192 millions d'euros
- Plus de 5 ans : 86 millions d'euros

Dettes non opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Total	73	53

NOTE 28. TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Variation du Besoin en Fonds de Roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Variation des stocks et en cours	161	(264)
Variation des clients et autres créances	(138)	265
Variation des fournisseurs et autres dettes	100	157
Variation avances et acomptes reçus / commande	221	(17)
Variation avances et acomptes versés	(97)	(91)
Variation de la couverture de change du BFR	(13)	(8)
Total	234	43

NOTE 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

La principale partie liée du Groupe est son actionnaire principal : le CEA.

Le détail des transactions entre le groupe et le CEA est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	
	31/12/2010	31/12/2009
Ventes	630	650
Achats	116	106
Créances sur les entreprises liées	900	860
Dettes envers les entreprises liées	106	134
Garanties données aux entreprises liées	-	-
Garanties reçues des entreprises liées	-	-

Les transactions entre le Groupe et les entreprises associées ne sont pas significatives.

Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF concernent la vente d'uranium, des prestations d'enrichissement, la fourniture de combustible nucléaire, des opérations de maintenance de centrales et des ventes d'équipements, ainsi que des prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage des combustibles usés.

En 2010, AREVA et EDF ont signé le contrat de traitement-recyclage portant sur la période 2008 / 2012 et un accord portant sur les conditions de fonctionnement de l'usine d'enrichissement GB 1 pour les années 2011-2012 (cf. note 12).

Offre ferme d'achat par le FSI de la participation d'AREVA dans STMicroelectronics

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance a examiné l'offre ferme du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) pour le rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics et a décidé qu'une exclusivité soit accordée au FSI pour la vente de cette participation (cf. notes 2, 7, 9 et 14).

Rémunération des principaux dirigeants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Avantages à court terme	4 453	4 272
Indemnités de fin de contrat	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	61	56
Autres avantages à long terme	-	-
Total	4 513	4 328

Les principaux dirigeants comprennent les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Les avantages à court terme et indemnités de fin de contrat incluent les rémunérations versées sur l'année par le Groupe ainsi que par le CEA (498 milliers d'euros en 2010 contre 636 milliers d'euros en 2009).

NOTE 30. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le tableau ci-dessous montre les quotas de CO2 attribués aux sociétés du groupe AREVA pour l'année 2010, les émissions réelles de CO2 au cours de l'exercice et le montant des quotas cédés sur le marché Powernext.

(en tonnes de CO2)	2010	2009
Quotas attribués à AREVA	91 978	91 978
Emissions réelles	40 919	40 118
Excédent des quotas sur les émissions	51 059	51 860
Quotas cédés sur le marché Powernext	51 000	50 768

NOTE 31. GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Objectifs généraux

Le groupe dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers du groupe. Elle dispose pour cela de l'organisation (*Front/Middle/Back Office et comptabilité*) garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre des opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers et des limites de position associées, la DOFT produit un reporting mensuel présentant ses positions et les performances de ses activités de gestion. Ce reporting est adressé à la Direction Générale, et aux directions financière, juridique, et de la stratégie. Des reportings hebdomadaires à destination du Directeur Financier du groupe, incluant la valorisation de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché, complètent le dispositif et permettent de suivre le risque de contrepartie supporté par le groupe.

Risque de change

La dépréciation du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du groupe à moyen terme

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du groupe.

Risque de conversion : le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

La valeur de l'euro par rapport au dollar américain s'est dépréciée de 5% en moyenne sur l'année 2010 par rapport à l'année 2009. L'impact de la variation des taux de change sur le résultat opérationnel du groupe s'élève à -20 millions d'euros en 2010 et s'élevait à +4 millions d'euros en 2009.

Risque Bilanciel : le groupe minimise le risque de change bilanciel issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise de compte. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissements à long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise. La part de l'émission obligataire swappée en dollars US pour 2,2 milliards de dollars US, pour financer l'acquisition de la société UraMin Inc. désormais dénommée AREVA Resources Southern Africa, a ainsi été qualifié selon le référentiel IFRS, de couverture d'investissement net en devise.

Risque transactionnel : le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. Le groupe est également sensible, en tant que producteur d'uranium au Canada, à la parité dollar canadien contre dollar américain, devise dans laquelle sont libellés les prix.

La politique du groupe approuvée par le Comité Exécutif vise à, ainsi, couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par l'activité commerciale, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net consolidé.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, le groupe AREVA met en place des instruments financiers dérivés

(principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et maturité à des sous jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devises).

Conformément aux politiques du groupe, les entités opérationnelles responsables de l'identification du risque de change, initient les opérations de couverture contre leur devise de compte de façon exclusive avec la Salle des Marchés du groupe, hors exceptions liées à des contraintes opérationnelles ou réglementaires spécifiques. La Direction des Opérations Financière et de la Trésorerie qui centralise ainsi le risque de change des entités, couvre ensuite sa position en direct avec les contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en marked to market, est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilités à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2010, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir le risque de change sont les suivants :

Contrats à terme (Forwards)	2011	2012	2013	2014	2015	> 5 ans	TOTAL	Valeur de marché
	<i>(Montants notionnels par date de maturité au 31 Décembre 2010)</i>							
USD/EUR	507	211	39	19	37	5	819	(7)
SEK/EUR	17	42	43	278	-	-	381	53
JPY/EUR	82	34	43	51	5	-	215	36
USD/CAD	96	22	16	6	-	-	141	7
RMB/EUR	38	18	3	-	-	-	60	(4)
CAD/EUR	42	-	-	-	-	-	43	0
AUTRES	159	28	7	1	-	-	196	1
Total	941	355	151	355	42	5	1 855	86
Swaps cambistes								
USD/EUR	2 100	107	130	47	14	9	2 407	(16)
CAD/EUR	589	-	-	-	-	-	590	(30)
USD/JPY	376	-	-	-	-	-	376	0
JPY/EUR	51	33	63	50	23	-	220	23
USD/CAD	76	-	-	-	-	-	76	1
SEK/EUR	12	15	-	-	-	-	28	(1)
AUTRES	55	5	-	-	-	-	60	(1)
Total	3 259	160	193	97	37	9	3 757	(24)
Options de change								
USD/ZAR	169	-	-	-	-	-	169	9
JPY/EUR	-	9	32	47	-	-	88	0
USD/EUR	-	30	-	-	-	-	30	0
USD/JPY	5	-	-	-	-	-	5	0
Total	174	39	32	47	-	-	292	9
Cross Currency swaps								
USD/EUR*	-	-	1	-	102	1 348	1 451	47
INR/EUR*	-	-	1	-	-	-	1	0
Total	-	-	1	-	102	1 348	1 451	47
Total général	4 374	554	377	499	181	1 362	7 355	118

* Cross currency swap lié à l'emprunt obligataire : seule la part change du résultat est représentée. La part taux est présentée dans l'annexe dette

Au 31 décembre 2010 et 2009, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2010		2009	
	Montants nominaux en VA	Valeur de marché	Montants nominaux en VA	Valeur de marché
Dérivés rattachés à des stratégies de FVH (1)	3 509	22	4 874	18
Swaps cambistes	2 599	(47)	2 956	(20)
Termes	808	61	1 764	30
Cross currency swaps	102	8	155	8
Dérivés rattachés à des stratégies en NIH (2)	1 348	38	416	(5)

Swaps cambistes				
Termes				
Cross currency swaps	1 348	38	416	(5)
Dérivés rattachés à des stratégies de CFH (3)	1 367	63	1 032	21
Swaps cambistes	536	24	304	1
Termes	642	30	516	18
Options	189	9	213	1
Dérivés non éligibles	1 131	(5)	1 383	2
Swaps cambistes	621	(1)	604	(1)
Termes	407	(5)	708	3
Options	103	0	72	0
Cross currency swaps	1	()		
Total général	7 355	118	7 706	35

- (1) FVH = Fair Value Hedge – couverture de juste valeur
(2) NIH = Net Investment Hedge – couverture d'investissements nets en devises
(3) CFH = Cash flow hedge – couverture de flux de trésorerie

Une part significative des instruments financiers non documentés en 2010 et 2009 correspond à des dérivés souscrits afin de couvrir le risque de change portant sur des actifs et passifs monétaires, ce qui constitue une couverture naturelle. Les instruments financiers non documentés selon la norme IAS 39 incluent également les dérivés contractés à des fins de couverture des appels d'offre en devises.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts à fin 2010 sur le résultat du Groupe, liés aux dérivés de change non documentés de couverture, seraient respectivement de +7M€ et -8M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2009, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +19M€ et -21M€.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2010 liés aux instruments dérivés de change qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de +14M€ et -15M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2009, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +2M€ et -2M€.

Par ailleurs, compte tenu de l'exposition à fin 2010 et fin 2009 constituée des éléments suivants :

- d'une part, les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan, libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les détient ou les encourt, et qui ne font pas l'objet d'une couverture conformément aux critères de la norme IAS 39 ;
- d'autre part, les instruments dérivés de change qui ne sont pas qualifiés de couverture conformément aux critères de la norme IAS 39.

La sensibilité du résultat consolidé avant impôt des activités poursuivies à une variation, respectivement de +5% et - 5% du taux de change des principales monnaies étrangères dans lesquelles AREVA est exposée contre l'Euro, est évaluée comme suit :

- Au 31 décembre 2010 :
 - . Dollar des Etats-Unis : -5 et +5M€
 - . Dollar australien : +4 et -4 M€
 - . Yen : -5 et +5 M€
 - . Dollar canadien : +2 et -2 M€
- Au 31 décembre 2009 :
 - . Dollar des Etats-Unis : -9 et +9M€
 - . Dollar australien : +4 et -4 M€
 - . Franc Suisse : +2 et -2M€
 - . Livre Sterling du Royaume-Uni : -5 et +5M€

Risque sur matières premières

Le groupe est exposé principalement à la variation de prix des matières premières utilisées dans ses processus de production à court et à long terme, soit par le biais d'achats de produits industriels ou plus directement d'achats de matières brutes dont les prix sont fixés en référence aux cours cotés sur les marchés de matières premières.

Les matières premières (hors énergie) pouvant avoir un impact significatif sur les coûts de production sont principalement l'or, et, à un degré moindre, le nickel et le cuivre. Les principales expositions du groupe sont localisées dans les BG Mines et Réacteurs & Services.

Des politiques de couverture du risque sur matières premières sont mises en place au niveau des BG et visent à limiter l'impact des variations de prix sur le résultat net consolidé, en identifiant et en neutralisant le risque au plus tôt, et dans certains cas dès la phase d'appels d'offre.

Les opérations de couverture sont initiées soit sur la base d'un budget global avec une couverture progressive adaptée en fonction du caractère hautement probable de l'exposition ou sur la base de contrats à long terme et faisant l'objet en amont, d'une analyse spécifique du risque matières premières (BG Réacteurs et Services).

Comme pour le risque de change, la gestion du risque matières premières est effectuée de façon centralisée en utilisant des instruments financiers dérivés optionnels ou fermes (forwards et swaps) initiés par les entités opérationnelles exclusivement avec la Trésorerie groupe. La Trésorerie couvre ensuite la position avec les Filiales de façon parfaitement symétrique avec les contreparties bancaires.

Les opérations de couverture du risque sur matières premières sont majoritairement éligibles à la couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur des dérivés impactent donc les capitaux propres du groupe.

Au 31 décembre 2010, à l'exception des couvertures d'énergie et d'une opération nickel, les opérations de couverture du risque sur matières premières sont éligibles à la couverture de flux de trésorerie. Les variations de valeur des dérivés impactent donc les capitaux propres du Groupe.

<i>En millions d'euros</i>	Total notionnel	Montants nominaux des contrats de couverture de flux de trésorerie futurs au 31.12.2010						Valeur de marché
		2011	2012	2013	2014	2015	> 5 ans	
Or								
Or option acheteur	20	20	-	-	-	-	-	0
Or option vendeur	29	29	-	-	-	-	-	0
Autres								
Autres contrats à terme acheteur	2	2	-	-	-	-	-	0
Autres contrats à terme vendeur	6	5	1	-	-	-	-	-1
	57	56	1	-	-	-	-	-1

Au 31 décembre 2010 et 2009, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir des flux de trésorerie futurs de matières premières sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2010		2009	
	Montants nominaux en valeur absolue	Valeur de marché	Montants nominaux en valeur absolue	Valeur de marché
Or				
Or option acheteur	20	0	20	1
Or option vendeur	29	0	29	(1)
Autres				
Autres contrats à terme acheteur	2	0	6	(1)
Autres contrats à terme vendeur	6	(1)	14	3
TOTAL	57	(1)	68	2

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2010 liés aux instruments dérivés sur matières premières qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de +1M€ et -2M€ en cas de variation instantanée de +20 % et de -20% des prix de matières premières. A fin 2009, une simulation sur une variation de +/- 20% indiquait un impact sur les capitaux propres de + ou -10M€.

Risque de taux

La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2010, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Au 31 décembre 2010, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

En millions d'euros	TOTAL	Montants notionnels par date de maturité au 31 Décembre 2010						Valeur de marché
		2011	2012	2013	2014	2015	> 5 ans	
Swaps de taux -prêteur variable <i>Emprunteur variable Euro</i>	936						936	0
Swaps de taux -prêteur fixe <i>Emprunteur variable Euro</i>	1 050						1 050	30
Swap de taux - prêteur fixe <i>Emprunteur variable Dollar US</i>	513							12
Swap de taux Inflation - prêteur fixe Dollar US <i>Emprunteur variable Dollar US</i>	30					102	411	(1)
Swap de taux Inflation - prêteur fixe <i>Emprunteur variable INR</i>	1			1			30	0
Total général	2 530	-	-	1	-	102	2428	41

Au 31 décembre 2010, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit :

Instrument de taux <i>En millions d'euros</i>	Valeur de marché des contrats (1)				Total
	Montants nominaux des contrats	Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non affectés (Trading)	
Swaps de taux -prêteur variable <i>Emprunteur variable Euro</i>	936			0	0
Swaps de taux- prêteur fixe <i>Emprunteur variable EUR - classique</i>	1050		30		30
<i>Emprunteur variable Dollar US</i>	513		12		12
Swap de taux Inflation - prêteur fixe Dollar US <i>Emprunteur variable Dollar US</i>	30			(1)	(1)
Swap de taux Inflation - prêteur fixe <i>Emprunteur variable INR</i>	1			0	0
Total général	2530	-	42	(1)	41

(1) gain/(Perte)

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin 2010 et fin 2009.

Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31/12/2010 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers (II)	3 494	0	0	0	0	74	3 568
<i>dont actifs à taux fixes</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	3 449	0	0	0	0	74	3 523
<i>dont actifs ne portant pas à intérêts</i>	45	0	0	0	0	0	45
Dettes financières	(703)	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 078)	(7 240)
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(38)	(71)	(15)	(13)	(11)	(3 861)	(4 009)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(447)	(2 050)	0	0	(200)	(202)	(2 901)
<i>dont dettes ne portant pas à intérêts</i>	(218)	(74)	0	0	(24)	(14)	(330)
Exposition nette avant gestion	2 791	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 003)	(3 672)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(39)	(71)	(15)	(13)	(11)	(3 861)	(4 010)
<i>part exposée aux taux variables</i>	3 002	(2 050)	0	0	(200)	(128)	623
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(172)	(74)	0	0	(24)	(14)	(285)
Opérations de gestion hors bilan	0	0	0	0	0	0	0
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	0	0	0	0	0	1 461	1 461
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	0	0	0	0	0	(1 461)	(1 461)
Exposition nette après opérations de gestion	2 791	(2 195)	(15)	(13)	(236)	(4 003)	(3 672)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(39)	(71)	(15)	(13)	(11)	(2 400)	(2 548)
<i>part exposée aux taux variables</i>	3 002	(2 050)	0	0	(200)	(1 589)	(839)
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(172)	(74)	0	0	(24)	(14)	(285)

(I) Nominiaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31/12/2009 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers (II)	1 494	0	0	0	0	54	1 548
<i>dont actifs à taux fixes</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	1 487	0	0	0	0	54	1 540
<i>dont actifs ne portant pas à intérêts</i>	8	0	0	0	0	0	8
Dettes financières	(1 869)	(255)	(2 142)	(7)	(4)	(3 464)	(7 741)
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(337)	(8)	(60)	(6)	(3)	(3 063)	(3 478)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(1 437)	(230)	(2 049)	(1)	(1)	(400)	(4 118)
<i>dont dettes ne portant pas à intérêts</i>	(94)	(17)	(33)	0	0	(1)	(145)
Exposition nette avant gestion	(375)	(255)	(2 142)	(7)	(4)	(3 410)	(6 193)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(338)	(8)	(60)	(6)	(3)	(3 063)	(3 478)
<i>part exposée aux taux variables</i>	49	(230)	(2 049)	(1)	(1)	(346)	(2 577)
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(87)	(17)	(33)	0	0	(1)	(138)
Opérations de gestion hors bilan	0	0	0	0	0	0	0
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	(228)	0	0	0	0	1 461	1 233
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	228	0	0	0	0	(1 461)	(1 233)
Exposition nette après opérations de gestion	(375)	(255)	(2 142)	(7)	(4)	(3 410)	(6 193)
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(566)	(8)	(60)	(6)	(3)	(1 602)	(2 244)
<i>part exposée aux taux variables</i>	277	(230)	(2 049)	(1)	(1)	(1 807)	(3 811)
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(87)	(17)	(33)	0	0	(1)	(138)

(I) Nominiaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2010, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1% aurait un impact en année pleine sur le coût de l'endettement financier et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe estimé à (8) MEUR. Cet impact s'élevait à (38) M€ à fin 2009.

Risque sur actions

Le groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers

Les actions cotées détenues par le groupe AREVA sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Elles sont réparties en trois catégories :

- titres mis en équivalence : ils concernent essentiellement Eramet (cf. note 14. *Participations dans les entreprises associées*) ;
- actions présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (cf. note 13. *Opérations de fin de cycle*) ;
- Autres actifs financiers immobilisés : il s'agit de la participation dans Suez Environnement détenue à hauteur de 1,41 % de son capital, et de participations dans d'autres sociétés cotées (Alcatel, Japan Steel Works...) (cf. note 15. *Autres actifs financiers non courants*).

Le risque actions des titres mis en équivalence et des autres actifs financiers immobilisés non courants ne fait pas l'objet de mesures spécifiques de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille dédié aux opérations fin de cycle fait partie intégrante de la gestion d'actifs qui, dans le cadre du choix d'allocation actions / obligations, utilise les actions pour apporter un supplément de rendement à long terme (cf. note 13. *Opérations de fin de cycle*). Cette exposition aux actions européennes est gérée par différentes sociétés de gestion soit dans le cadre d'un mandat de titres soit par l'intermédiaire de plusieurs fonds communs de placement dédiés, dont la charte de gestion comprend un contrôle du risque de déviation par rapport à un indice.

La variation de valeur des titres de placement induite par la variation des marchés actions et/ou des taux s'établit de la façon suivante :

Hypothèse Haute (+10% actions)

31/12/2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 010	7
Sensibilité au résultat		1
Sensibilité en capitaux propres	201	

Hypothèse basse (-10% actions)

31/12/2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 010	7
Sensibilité au résultat		(1)
Sensibilité en capitaux propres	(201)	

Hypothèse Haute (+10% actions)

31/12/2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 036	8
Sensibilité au résultat		1
Sensibilité en capitaux propres	204	

Hypothèse basse (-10% actions)

31/12/2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 036	8
Sensibilité au résultat	(2)	(1)
Sensibilité en capitaux propres	(204)	

Risque de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières et sur titres cotés. Le groupe utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de "Swap", "futures" ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent le groupe au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un

marché de gré à gré.

Afin de minimiser ce risque, la Salle des Marchés du groupe traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's, supérieures ou égales à A1/P1 à court terme et A/A2 à long terme. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de la maturité des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la Trésorerie groupe. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, le groupe suit, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS ("Credit Default Swap") des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long-terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition du groupe sur une contrepartie à un seuil prédéterminé : « Credit Support Annex » dans le cadre d'une convention ISDA, ou « Annexe de Remises en Garantie » dans le cadre d'une convention FBF.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la Direction des Opérations Financières du groupe qui met à disposition des filiales les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du groupe quelque soit leur rang de détention par AREVA. Cette gestion, opérée par la Direction des Opérations Financières du groupe, est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts et emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la Trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

En 2009, le groupe a

- Procédé à un tirage complémentaire auprès de la BEI de 200 millions d'euros à 7 ans.
- Mis en place un programme EMTN de 5 milliards d'euros et rendu public sa notation long terme émise à l'occasion par l'agence Standard & Poors. Trois milliards d'euros ont été tirés au cours du dernier semestre 2009 sous forme d'émissions obligataires qui se décomposent en 3 tranches :
 - 1,250 milliards à 7 ans (23 septembre 2016) à 3,875%
 - 0,750 milliard à 10 ans (6 novembre 2019) à 4,375%
 - 1 milliard à 15 ans (23 septembre 2024) à 4,875%

En 2010, le groupe a :

- Remboursé intégralement le crédit syndiqué à 3 ans d'un montant de 2,5 milliards de dollars américains dont 600 millions avaient déjà été remboursés en novembre 2008, ayant pour objet le refinancement de l'acquisition de la société UraMin Inc. (maintenant dénommée AREVA Resources Southern Africa).
- Réalisé en septembre une émission obligataire supplémentaire pour 0.750 Milliard d'euros à 10 ans (échéance 22 mars 2021) à un taux de 3.5%.

Ce repositionnement de la dette à long terme a permis de diminuer le recours à l'endettement à court terme et de restaurer les capacités de liquidités offertes par la ligne de back-up et par le programme de Billet de trésorerie

Les financements externes ne font pas l'objet de clauses restrictives spécifiques. Toutefois, il existe, dans certains accords financiers, des clauses de changement de contrôle stipulant soit le maintien du contrôle du groupe sur la Filiale d'AREVA ayant conclu l'accord, soit le maintien du contrôle de l'État français sur AREVA. La notion de contrôle s'envisage soit à la lecture de l'article L. 233-3 du Code de commerce soit par rapport au pourcentage de détention du capital devant rester supérieur à 51 %. La perte de contrôle d'AREVA sur sa filiale ou de l'État sur AREVA pourrait, sous certaines conditions, aboutir à une exigibilité anticipée de l'accord concerné.

Risque de crédit

AREVA n'est exposé au risque de crédit qu'à travers ses placements d'excédents de trésorerie au moyen de Titres de Créances Négociables et de Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires. Le choix de ces Titres de Créances Négociables est encadré par des limites d'exposition en fonction de la notation de l'émetteur (notée à CT au minimum A1 S&P /P1 Moody's). Ces limites sont validées par l'Excom. En ce qui concerne les Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires, le groupe ne place ses excédents de trésorerie que dans le cadre des notations de l'émetteur (avec les mêmes critères que ceux décrits précédemment) et sur des véhicules d'investissement avec des durées moyennes de vie n'excédant pas trois mois.

Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

Garantie de liquidité Framépargne

Dans le cadre du plan d'épargne Groupe d'AREVA, le FCPE Framépargne détient 1 353 620 actions de la société au 31 décembre 2010. Ces actions n'étant pas cotées, bénéficient d'une garantie de liquidité, telle que prévue par la loi sur l'épargne salariale, donnée au FCPE Framépargne par un établissement financier indépendant jusqu'au 31/12/2008. Pour permettre la mise en place de cet engagement, la société AREVA a donné à l'établissement financier une garantie de valeur. Au 31 décembre 2010, cette garantie porte sur 3 398 240 actions qui ont été cédées par le FCPE à l'établissement financier.

Dans le cadre de la loi du 30 décembre 2006 (article 23) et du décret du 26 octobre 2007, AREVA s'est substitué à compter du 1/01/2009 à l'établissement financier pour assurer elle-même la liquidité du FCPE investi en titres non cotés de l'entreprise après avoir obtenu le 18/12/2008 de l'Assemblée Générale des Actionnaires l'autorisation de racheter ses propres actions et le 23/01/2009 l'approbation de l'AMF sur la modification du règlement intérieur du FCPE.

La garantie de valeur donnée à l'établissement financier détenteur de 3 398 240 actions AREVA subsiste.

Conformément aux normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers, cet engagement est traité comme un dérivé sur actions propres et réévalué à sa juste valeur à la date de clôture ; à ce titre, un montant de 4 millions d'Euros figure à l'actif du bilan en « autres actifs financiers courants » dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Ce dérivé n'ayant pas la qualification de couverture, ses variations de valeur sont enregistrées en résultat. Cet actif financier correspond à la différence entre le prix d'achat moyen réévalué des actions détenues par l'établissement financier et le prix de cession estimé sur la base de la dernière évaluation à dire d'expert décotée de 13% pour tenir compte des conditions de marché.

NOTE 32. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers détaillés par catégorie

2010

ACTIF

(en millions d'euros)

	Ventilation par catégorie								
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	22 870	16 823	1 342			4 488	125	92	6 047
Goodwills sur entreprises intégrées	4 625	4 625							
Immobilisations incorporelles	3 652	3 652							
Immobilisations corporelles	6 249	6 249							
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	252	252							
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 582		1 261			4 195	125		5 582
Titres des entreprises associées	988	988							
Autres actifs financiers non courants	477	12	81			293		92	466
Actifs du régime de pension	2	2							
Actifs d'impôts différés	1 044	1 044							
Actifs courants	11 667	5 741	3 749		1 863			314	5 927
Stocks et en-cours	2 599	2 599							
Clients et comptes rattachés	2 267	724	1 543						1 543
Autres créances opérationnelles	2 165	1 424	475					266	741
Impôts courants – actif	64	64							
Autres créances non opérationnelles	172	98	74						74
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 358		1 579		1 779				3 358
Autres actifs financiers courants	210		77		84			49	210
Actifs des activités destinées à être cédées	832	832							
Total actif	34 538	22 564	5 092		1 863	4 488	125	406	11 974

Instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :

Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,

Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,

Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	4 555	92	58	4 705
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	4 320			4 320
Autres actifs financiers non courants	234	92	58	385
Actifs courants	1 863	310	4	2 177
Autres créances opérationnelles		266		266
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 779			1 779
Autres actifs financiers courants	84	45	4	133
Total actif	6 418	402	63	6 882

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)

Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instrum ents dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	9 578	9 578						
Capital	1 452	1 452						
Primes et réserves consolidées	5 937	5 937						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	346	346						
Réserves de conversion	46	46						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	883	883						
Intérêts minoritaires	915	915						
Passifs non courants	14 210	7 673		6 537				6 335
Avantages du personnel	1 171	1 171						
Provisions pour opérations de fin de cycle	5 815	5 815						
Autres provisions non courantes	116	116						
Dettes financières non courantes	6 537			6 537				6 335
Passifs d'impôts différés	570	570						
Passifs courants	10 749	7 047		3 469			234	3 702
Provisions courantes	1 777	1 777						
Dettes financières courantes	703			564			139	703
Avances et acomptes reçus	3 923	3 923						
Fournisseurs et comptes rattachés	1 641	18		1 623				1 623
Autres dettes opérationnelles	2 581	1 271		1 215			95	1 310
Impôts courants - passif	52	52						
Autres dettes non opérationnelles	73	6		67				67
Passifs des activités destinées à être cédées								
Total passif et capitaux propres	34 538	24 298		10 006			234	10 037

2009

ACTIF

(en millions d'euros)

Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instru- ments dérivé s	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	21 875	15 680	1 979			4 203	13	6 195
Goodwills sur entreprises intégrées	4 366	4 366						
Immobilisations incorporelles	3 282	3 282						
Immobilisations corporelles	5 294	5 294						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	275	275						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 351		1 830			3 521		5 351
Titres des entreprises associées	1 635	1 635						
Autres actifs financiers non courants	860	16	150			682	13	844
Actifs du régime de pension								
Actifs d'impôts différés	811	811						
Actifs courants	14 175	10 169	3 021		781		205	4 006
Stocks et en-cours	2 699	2 699						
Clients et comptes rattachés	2 161	501	1 660					1 660
Autres créances opérationnelles	1 838	1 089	576				173	749
Impôts courants – actif	121	121						
Autres créances non opérationnelles	158	108	50					50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 409		720		689			1 409
Autres actifs financiers courants	139		16		91		32	139
Actifs des activités destinées à être cédées	5 649	5 649						
Total actif	36 050	25 848	5 000		781	4 203	217	10 202

Instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :

Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,

Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,

Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	4 147	13	56	4 216
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	3 521			3 521
Autres actifs financiers non courants	626	13	56	695
Actifs courants	781	177	28	986
Autres créances opérationnelles		173		173
Trésorerie et équivalents de trésorerie	689			689
Autres actifs financiers courants	91	4	28	123
Total actif	4 928	189	84	5 202

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)

Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instrum ents dérivés	Juste valeur des passifs financi ers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	7 574	7 574						
Capital	1 347	1 347						
Primes et réserves consolidées	4 749	4 749						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	155	155						
Réserves de conversion	(155)	(155)						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	552	552						
Intérêts minoritaires	926	926						
Passifs non courants	13 408	7 536		5 872				5 863
Avantages du personnel	1 121	1 121						
Provisions pour opérations de fin de cycle	5 660	5 660						
Autres provisions non courantes	94	94						
Dettes financières non courantes	5 872			5 872				5 863
Passifs d'impôts différés	661	661						
Passifs courants	15 068	10 466		4 452			150	4 603
Provisions courantes	1 696	1 696						
Dettes financières courantes	1 869			1 814			55	1 869
Avances et acomptes reçus	3 893	3 893						
Fournisseurs et comptes rattachés	1 567	17		1 550				1 550
Autres dettes opérationnelles	2 270	1 132		1 043			95	1 138
Impôts courants - passif	35	35						
Autres dettes non opérationnelles	53	7		46				46
Passifs des activités destinées à être cédées	3 686	3 686						
Total passif et capitaux propres	36 050	25 575		10 325			150	10 466

Gains et pertes nets sur instruments financiers

Titres disponibles à la vente

2010

<i>En Meur</i>	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			290		(71)
Résultat	70			(2)	248
Total	70		290	(2)	177

* :hors effet impôt

Au 31 décembre 2010, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en capitaux propres représente une plus-value latente globale de 397 millions d'euros.

2009

<i>En Meur</i>	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			472		(583)
Résultat	92			(2)	394
Total	92		472	(2)	(189)

* :hors effet impôt

Au 31 décembre 2009, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en capitaux propres représente une plus-value latente globale de 181 millions d'euros.

Prêts et créances

2010

<i>En Meur</i>	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	100	(4)	(2)

2009

<i>En Meur</i>	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	117	(2)	(3)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2010 est de 5 millions d'euros contre 6 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Passifs financiers au coût amorti

2010

<i>En Meur</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(199)	1

2009

<i>En Meur</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(122)	

Instruments financiers dérivés de couverture

Au 31 décembre 2010, la part inefficace comptabilisée au compte de résultat des différents instruments financiers dérivés de couverture se ventile de la manière suivante :

• Cash flow hedge :	2 M€
• Fair value Hedge :	(3) M€
• Net investment hedge :	-
TOTAL	(1) M€

Couverture de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2009	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage en résultat	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2010
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(9)	26	38	26	81

NOTE 33. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	2 663	450	1 207	1 006	2 260
Engagements donnés liés à l'exploitation	2 229	426	830	973	1 604
Garanties de marché données	1 869	244	764	861	1 264
Autres garanties liées à l'exploitation	360	182	66	112	340
Engagements donnés liés au financement	17	4	7	6	30
Autres engagements donnés	417	20	370	27	626
ENGAGEMENTS RECUS	690	233	383	74	852
Engagements reçus liés à l'exploitation	648	215	377	56	593
Engagements reçus liés au financement	1	0	1	0	1
Autres engagements reçus	41	18	5	18	258
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	4 430	352	3 705	373	5 775

Les engagements hors bilan donnés et reçus du Groupe AREVA sont présentés selon une grille de lecture économique : les engagements liés à l'exploitation, les engagements liés au financement et les autres types d'engagements. Les engagements réciproques correspondent à des engagements pris par le Groupe en contrepartie desquels une garantie du tiers est reçue en retour pour le même montant.

Les engagements aux 31 décembre 2010 et 2009 présentés ci-dessus ne comprennent pas les engagements liés aux activités cédées ou en cours de cession.

Les montants ci-dessus reflètent uniquement les engagements que le Groupe considère comme valides à la date de clôture ; de ce fait, ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

Engagements donnés

Les engagements liés à l'exploitation représentent 84% des engagements donnés. Ils sont majoritairement constitués de garanties de bonne fin ou de bonne exécution.

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO dans le cadre du contrat EPR Finlande pour le montant total de son engagement et reçu, de la part de Siemens, une garantie à hauteur de sa quote-part. L'engagement net donné par le Groupe est compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Cette valeur n'est pas intégrée dans le tableau récapitulatif.

AREVA a donné une garantie spécifique sur la propriété des titres du secteur FCI cédé à BAIN. Cette garantie, plafonnée au prix de cession de 582 M€, n'est pas reprise dans le tableau récapitulatif.

AREVA n'a pas accordé de garantie de passif dans le cadre de la cession de l'activité Transmission & Distribution à Alstom et Schneider.

Engagements réciproques

Le Groupe a mis en place en février 2007 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 2 milliards d'euros utilisable en euros et en dollars pour une durée de 7 ans. A fin décembre 2010, cette ligne est non utilisée.

Au 31 décembre 2010, les engagements réciproques comprennent notamment les paiements futurs minimaux à effectuer au titre des contrats de location simple se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)

31/12/2010	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31/12/2009
799	102	329	368	624

NOTE 34. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

• Sortie de Siemens du capital d'AREVA NP

En janvier 2009, Siemens a notifié à AREVA son souhait de mettre fin à sa participation de 34 % dans la société commune AREVA NP en exerçant son option de vente pour convenance (« Put for Convenience »). Dans les semaines qui suivent, Siemens a annoncé être entrée en négociations avec la société State Atomic Energy Corporation Rosatom (Rosatom) avec pour objectif de créer une nouvelle société commune active dans la construction de centrales nucléaires dans le monde entier. AREVA a alors notifié en mars 2009 à Siemens son option d'achat forcé pour faute (« Call for Breach »), basée sur un manquement de Siemens à ses obligations contractuelles, et notamment la clause de non-concurrence stipulée dans le pacte liant les 2 actionnaires. AREVA a ensuite complété sa notification en initiant le 14 avril 2009 une procédure d'arbitrage devant la CCI, demandant à ce que les manquements de Siemens à ses obligations contractuelles soient reconnus, ces manquements entraînant une décote du prix de rachat des actions détenues par Siemens dans ANP tel que prévu dans le pacte et des dommages et intérêts dont le montant reste à déterminer. En mai et en juin 2009, Siemens a requalifié l'exercice de son option de vente en « Put for Breach », complété de sa réponse visant à rejeter les demandes d'AREVA et à obtenir la surcote prévue contractuellement dans ce cas sur le prix de vente de ses actions. Le 17 novembre 2009, le tribunal arbitral a répondu favorablement à la requête de mesures conservatoires déposée par AREVA visant à imposer à Siemens en urgence des restrictions dans son processus de négociation avec Rosatom et ce jusqu'à ce que la sentence soit rendue, ce qui est attendu dans le courant du premier semestre 2011.

Parallèlement, au mois de mai 2010, la Commission Européenne a annoncé l'ouverture officielle d'une procédure à l'encontre d'AREVA et Siemens concernant l'existence de diverses restrictions contractuelles (et notamment une clause de non-concurrence) entre les parties dans le domaine du nucléaire civil. L'ouverture de cette procédure ne signifie pas que la clause de non-concurrence visée est illicite, mais simplement que la Commission examine la clause de plus près. L'enquête de la Commission est toujours en cours.

NOTE 35. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

AREVA a procédé en janvier 2011 à une augmentation de capital au profit des porteurs de Certificats d'Investissement (CI) d'un montant de 35 millions d'euros, par émission de 1 085 535 actions nouvelles (ADPCI).

À l'issue de cette augmentation, le nombre total de titres AREVA (actions, certificats d'investissement, actions de préférence sans droit de vote) s'élève à 383 204 852. La répartition du capital est la suivante :

au 31 décembre	31 01 2011	31 12 2010	31 12 2009
CEA	73,0%	73,2%	78,9%
Etat	10,2%	10,2%	8,4%
Kuwait Investment Authority	4,8%	4,8%	-
CDC	3,3%	3,3%	3,6%
Total	1,0%	1,0%	1,0%
Crédit Agricole CIB et actionnaires salariés	1,3%	1,3%	1,4%
EDF	2,3%	2,3%	2,5%
Actions rachetées	0,2%	0,2%	0,2%
Porteurs d'actions	96,0%	96,3 %	96,0%
Porteurs de certificats d'investissements et d'actions de préférence sans droit de vote	4,0%	3,7%	4,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

NOTE 36. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

IG : intégration globale
 IP : intégration proportionnelle
 EQ : mise en équivalence

Unité (nom) ou entités de rattachement	Pays	RCS	31.12.10		31.12.09	
			Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
Raison sociale, forme, siège social		Numéro Siren				
NUCLEAIRE						
AREVA NC SA	France	305 207 169	IG	100	IG	100
AREVA NP SAS - 92400 Courbevoie	France	428 764 500	IG	100	IG	100
AREVA NP GMBH - 91058 Erlangen	Allemagne		IG	100	IG	100
AREVA NP, Inc. - Corporate	U.S.A		IG	100	IG	100
AREVA TA SA - 91190 Gif-sur-Yvette	France	772 045 879	IG	83,58	IG	83,58
CEZUS SA - 92400 Courbevoie	France	71 500 763	IG	100	IG	100
Euriware SA	France	320 585 110	IG	100	IG	100
Eurodif SA - 75442 Paris	France	723 001 889	IG	59,65	IG	59,65
FBFC SNC - 92400 Courbevoie	France	300 521 754	IG	100	IG	100
Melox - 30200 Chusclan	France	378 783 237	IG	100	IG	100
AREVA Resources Southern Africa	Iles vierges britanniques		IG	100	IG	100
AREVA Resources Canada	Canada		IG	100	IG	100
Katco	Kazakhstan		IG	51	IG	51
Cominak	Niger		IP	34	IP	34
Comhurex	France	712 007 962	IG	100	IG	100
SET	France	440 252 666	IG	88	IG	90
JSPM	France	341 805 836	IG	100	IG	100
ENERGIES RENOUVELABLES						
Koblitz	Brésil		IG	70	IG	70
AREVA SOLAR Inc	USA		IG	100	-	-
AREVA Wind GmbH	Allemagne		IG	100	IG	51
TRANSMISSION & DISTRIBUTION						
AREVA T&D de Energia Ltda	Brésil		Cédée		IG	100
AREVA T&D Energietechnik GmbH	Allemagne		Cédée		IG	100
AREVA T&D Enerji Endustrisi A.S	Turquie		Cédée		IG	99,97
AREVA T&D Inc.	U.S.A		Cédée		IG	100
AREVA T&D india Ltd	Inde		Cédée		IG	72,18
AREVA T&D SA	France	389 191 800	Cédée		IG	100
AREVA T&D AG	Suisse		Cédée		IG	100
AREVA T&D UK Ltd	Royaume uni		Cédée		IG	100
CORPORATE ET AUTRES PARTICIPATIONS						
AREVA SA - 75009 Paris	France	712 054 923	IG	100	IG	100
ERAMET	France	632 045 381	EQ	25,79	EQ	25,71
STMicroelectronics	Pays-Bas		Sortante		EQ	11,31